

Tous les records pulvérisés
chez Hydro-Sherbrooke A 2

Troupeau d'agneaux décimé
par deux chiens à Bury A 4

Tardif est réintégré dans le
cabinet-fantôme libéral - Forum

Une belle
cuvée à la
Galerie d'art
du Centre
culturel B 8

la tribune

78e ANNÉE No 2787 SHERBROOKE, SAMEDI — DIMANCHE 16 JANVIER 1988 (SAM. DIM. 85) 50^c Domicile: \$2.75 par sem.

Les duvaliéristes écartés des élections présidentielles de demain

La peur et l'intimidation règnent à travers Haïti

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Un climat d'insécurité et de crainte régnait vendredi en Haïti, à deux jours des élections organisées par le pouvoir et qualifiées de "farce" par l'opposition, qui a appelé à une grève générale pour aujourd'hui.

Selon divers témoignages, les partisans de l'abstention et en particulier les membres des communautés ecclésiales de base et des groupements paysans, sont l'objet d'une campagne systématique d'intimidation en province de la part des chefs des sections rurales, représentants locaux de l'armée et plusieurs dizaines d'entre eux ont été arrêtés.

Les chefs de section ont reçu pour instruction de faire voter au moins mille personnes dans chaque localité, a indiqué un des principaux leaders de l'opposition et ex-candidat à la présidence, le pasteur Sylvio Claude, qui a conseillé aux habitants de se regrouper le jour des élections pour résister aux pressions.

Ces informations ont été confirmées par plusieurs témoignages recueillis sur place selon lesquels plusieurs personnes auraient préféré quitter leur lieu de résidence.

Plusieurs milliers de personnes ont également choisi de quitter Port-au-Prince où lors des élections prévues pour le 29 novembre dernier, 24 personnes au moins avaient été sauvagement tués par des commandos néo-duvaliéristes dans des bureaux de vote provoquant l'annulation du scrutin.

Duvaliéristes écartés

De nombreux camions et blindés de l'armée patrouillent dans les rues de la capitale pour prévenir toute violence à la suite de l'élimination des duvaliéristes des élections présidentielles confirmée vendredi à l'AFP de source proche du gouvernement.

La campagne électorale a été close en effet hier à 6h00 locales et ne pourront se présenter à la consultation de dimanche que les



Des résidents de Port-au-Prince sont attroupés autour du corps d'un homme abattu, hier, alors qu'il s'affairait à décharger un camion de son contenu. Autres textes en page D-14.

candidats agréés avant hier matin par le Conseil électoral provisoire (CEP), selon la même source.

Six duvaliéristes, écartés une première fois par l'ancien CEP en vertu de l'article 291 de la Constitution haïtienne (qui interdit toute fonction publique pendant dix ans aux partisans zélés du régime déchu), avaient été écartés à nouveau la semaine der-

nière par le nouveau CEP nommé par le Conseil national de gouvernement (CNG) civilo-militaire.

Ils avaient fait appel devant la Cour de cassation, mais le verdict prononcé hier par la cour ne remet pas en cause la décision du CEP.

La cour a rejeté l'appel de trois des six duvaliéristes, pour "formulation de requête non confor-

me à la loi", et agréé les candidatures des trois autres.

La cour a agréé en revanche les candidatures notamment de M. Edouard Francisque (Union pour le renouveau haïtien), ancien ministre des Finances et des Affaires étrangères de Jean-Claude Duvalier, et M. Alphonse Lahens, un ancien député de François Duvalier passé à l'opposition.



Flanqué du Procureur général du Manitoba, Vic Schroeder, le directeur de police de Winnipeg, Herb Stephen, annonce les accusations portées contre plusieurs membres de la magistrature et du Barreau.

Juges et avocats accusés d'avoir trempé dans un racket de contraventions

WINNIPEG (PC) — Un juge de la Cour provinciale du Manitoba, deux magistrats de tribunaux municipaux, un procureur de la couronne et deux avocats ont été accusés, vendredi, d'avoir obstrué et détourné le cours de la justice dans un racket de contraventions.

La nouvelle a été annoncée, vendredi, par le Procureur général de la province, M. Vic Schroeder, au cours d'une conférence de presse en compagnie du directeur de la police de Winnipeg, M. Herb Stephen.

M. Schroeder a fait savoir, de plus, que le juge en chef Harold Gyles, de la Cour provinciale, a été démis de ses fonctions et qu'il fait l'objet d'une enquête.

Tables d'écoute

M. Stephen, pour sa part, a révélé que les policiers ont eu recours aux tables d'écoute, depuis l'été dernier, pour établir leur preuve.

Une cinquantaine de policiers, a-t-il ajouté, travaillent encore dans cette affaire et d'autres accusations seront pro-

bablement portées.

La Cour municipale de Winnipeg est demeurée fermée, vendredi, afin de permettre aux policiers d'y faire certaines recherches. Elle sera ouverte lundi.

Le juge Robert Trudel, de la Cour provinciale, a déjà été inculpé de conspiration pour détourner le cours de la justice.

Le juge municipal Bruce Steen a été accusé d'obstruction de la justice et le juge municipal Adrienne Gauthier, de conspiration pour détourner le cours de la justice.

L'avocat de la couronne Neville Shende a été inculpé d'obstruction de la justice, de même que l'avocat Jay Prober. L'avocat Manly Israel a été accusé de conspiration pour détourner le cours de la justice.

A LIRE LUNDI

ÉCONOMIE

Le géologue Yves Dumont révèle à Gilles Fisette qu'il est sur le point de réaliser un vieux rêve: participer à la formation d'une entreprise minière et y assumer de hautes responsabilités.

• PHOTOCALIP: Pierre Jean vit en harmonie avec ses sentiments et son entourage

• AGRO-ALIMENTAIRE: flexibilité exploitée au maximum chez Les Produits Gano

• MILLE ET UN MÉTIERS: Diane Gagnon, une graphiste spécialisée dans les affiches

Québec signe une entente avec l'Etat de New York sur la sécurité routière

NEW YORK (PC) — Le Québec a signé hier avec l'Etat de New York une entente historique qui aura pour effet de simplifier grandement l'administration de la sécurité routière sur leur territoire respectif.

En vertu de cette entente que le Québec compte bientôt signer également avec l'Ontario et d'autres provinces canadiennes, le permis de conduire du résident du Québec sera automatiquement reconnu par l'Etat de New York lorsque ce résident s'établira dans cet Etat américain. Et la situation sera également vraie dans le cas inverse.

L'accord prévoit aussi une simplification au niveau du traitement des infractions commises par les résidents de deux endroits. Ces infractions seront désormais considérées comme ayant été commises sur le territoire propre du conducteur.

Un conducteur québécois, par exemple, qui se rend coupable d'une infraction au code de la route dans l'Etat new-yorkais ne sera plus tenu de verser un cautionnement à cette administration et pourra payer son amende chez lui, une fois qu'elle lui aura été signifiée par son gouvernement.

Ce conducteur québécois pourra cependant être mis sous arrêt dans le cas de conduite avec faculté affaiblie ou dans toute autre situation qui mettrait la vie des autres en danger.

Mauvaise réputation

Cette entente était souhaitée depuis longtemps par l'administration new-yorkaise qui avait beaucoup de difficulté à encaisser les amendes des conducteurs québécois qui y commettaient des infractions.

En réalité, les conducteurs québécois ont mauvaise réputation à New York. L'an dernier, 25,000 résidents du Québec y ont commis



Le gouverneur Mario Cuomo et le premier ministre Robert Bourassa apposent leur signature au bas du contrat qui assurera à Hydro-Québec des ventes d'électricité de 17 milliards \$ à l'Etat de New York.

une infraction et de ce nombre, 13,000 environ ont refusé de payer leur amende à l'administration américaine.

Cette mauvaise réputation concerne surtout des camionneurs du Québec, a souligné le ministre des Transports Marc-Yvan Côté, qui a signé l'entente avec le premier ministre Bourassa.

Outre cette entente en matière de sécurité routière, la rencontre annuelle entre le premier ministre du Québec et le gouverneur de l'Etat de New York Mario Cuomo a permis de discuter évidemment de la question énergétique qui constitue maintenant un axe d'échange majeur entre New York et le Québec.

Bingo 2-400

la tribune

Prenez votre carte de Bingo
dans le Télé-Tribune
du 16 janvier 1988

Demande et consommation d'électricité

Hydro-Sherbrooke a battu tous les records



Hydro-Sherbrooke a atteint des sommets records cette semaine dans la demande et la consommation d'électricité. Sur la photo, le répartiteur Raymond Quirion surveille les nombreux cadrans indiquant la demande électrique.

SHERBROOKE — Demande et consommation d'électricité ont atteint des sommets inégalés dans l'histoire d'Hydro-Sherbrooke jeudi, à l'heure du souper.

C'est à 18h08 jeudi que l'appel de puissance, le "peak load", en jargon d'électricien, a été le plus pressant. Hydro-Sherbrooke a eu besoin de 325,300 kilowatts pour répondre à la demande, 7,200 kilowatts de plus que la veille et 26,600 de plus que pendant la soirée la plus froide de janvier dernier.

La consommation s'est élevée à 7 millions de kilowatts-heure, soit 800,000 kilowatts-heure de plus qu'il y a un an.

Les records établis mercredi et battus jeudi ont balayé les records établis le 6 janvier, alors qu'une demande et une consommation jugées exceptionnelles ont été observées.

Le réseau de distribution d'Hydro-Sherbrooke qui dessert 2,000 abonnés de plus qu'il y a un an a tenu le coup avec brio. On n'a signalé que trois pannes. Aucune n'a duré plus d'une heure et n'a touché plus d'une trentaine d'abonnés.

Mercredi, une panne survenue à la hauteur d'Ascot Corner, sur une ligne de transport qui relie la centrale hydro-électrique de Weedon à Sherbrooke, n'a pas empêché Hydro-Sherbrooke de répondre aux besoins de toute sa clientèle. La panne qui n'a affecté que quelques dizaines d'abonnés a été réparée en moins d'une heure et demie.

Le programme de gestion des charges mis en place récemment a donné d'excellents résultats. Quelques milliers d'abonnés participent à ce programme volontaire qui fait porter le poids du chauffage au mazout lorsque la demande d'électricité atteint un sommet critique et qui a fait économiser à Hydro-Sherbrooke plusieurs centaines de milliers de dollars depuis sa mise en place pourtant toute récente.

Du côté d'Hydro-Québec, le réseau pour la région Richelieu (qui comprend notamment les postes des Cantons, de Sherbrooke, St-François et St-Césaire) a enregistré un nouveau seuil de puissance, celui-ci atteignant vers 8h15 hier matin 4,276 millions de kilowatts.

Ce seuil maximum et critique n'a toutefois pas entraîné de problèmes majeurs pour les consommateurs, a expliqué Michel Gaumond, responsable des communications pour Hydro-Québec, de sorte qu'Hydro-Québec n'a pas eu besoin de recourir au délestage cyclique du réseau.

Avec la hausse anticipée des températures ce week-end, M. Gaumond estime que le risque de surcharge pour le réseau sera diminué.

Six producteurs de lait contestent en cour les quotas de production

SHERBROOKE — Six producteurs de lait du district de St-François viennent de demander l'annulation d'articles du règlement sur les quotas des producteurs de lait, du plan conjoint des producteurs du lait du Québec et d'articles du règlement sur le paiement du lait aux producteurs.

C'est ce qui ressort d'une requête en évocation inscrite au palais de justice de Sherbrooke par leur avocat Ghyslain Richer.

MM Jacques Blais, de La Patrie, Roger Couture Léonard Maheux, Jeannot Caron, de Windsor, Jacques Dion, de St-François-Xavier-de-Brompton, et Roger Thérault, de Ste-Edwidge, visent par leur procédure la fédération des producteurs de lait du Québec, la régie des marchés agricoles et mettent en cause le procureur général.

Me Richer prétend que les articles en question sont discriminatoires, illégaux et vont à l'encontre de la charte canadienne des droits et libertés ainsi que de la charte des droits et libertés de la personne du Québec.

La conclusion recherchée par leur action pourrait avoir un impact considérable pour le monde agricole.

La requête de neuf pages rappelle que les quotas de lait de consommation et les quotas de lait de transformation sont émis annuellement aux producteurs qui y ont droit par la fédération des producteurs de lait du Québec.

La fédération a le pouvoir de réglementer les conditions de mise en marché de la production laitière en vertu de la loi sur la mise en marché des produits agricoles.

Les six producteurs allèguent que la fédération n'a pas établi de normes conformément à la loi et a transformé son pouvoir réglementaire en pure discrétion administrative.

On pense que la fédération prétend devoir agir ainsi en raison des droits acquis du plan conjoint des producteurs de lait du Québec.

Les requérants invoquent la loi sur la mise en marché des produits agricoles ne contient aucune disposition permettant la reconnaissance de droits acquis dans certaines situations.

Ils soumettent que le règlement sur les quotas des producteurs de lait est discriminatoire étant donné qu'il établit une production déterminée par la fédération plutôt que sur la qualité de la production.

On représente aussi qu'une disposition du plan conjoint est discriminatoire puisqu'elle octroie des privilèges à certains producteurs au détriment de d'autres producteurs placés dans une situation comparable et ce sans que ces privilèges trouvent leur justification dans les faits ou dans la loi.

La procédure trouve aussi discriminatoire les articles au sujet du paiement du lait aux producteurs.

On mentionne que le paiement au producteur est inéquitable puisque pour la même quantité et qualité de lait produit, celui possédant un quota de lait de consommation sera payé en fonction du volume en hectolitre et l'autre possédant un quota de lait de transformation sera payé en fonction du nombre de kilogrammes de matière grasse.

Egalement, le producteur bénéficiant d'un quota de lait de consommation se verra allouer un montant additionnel en raison du surplus d'écrémage provenant de la transformation de ce lait et cela sans qu'il lui soit nécessaire de se procurer une augmentation équivalant au nombre de kilogrammes ainsi liquidé à son quota de lait de transformation.

ke, St-François et St-Césaire) a enregistré un nouveau seuil de puissance, celui-ci atteignant vers 8h15 hier matin 4,276 millions de kilowatts.

Ce seuil maximum et critique n'a toutefois pas entraîné de problèmes majeurs pour les consommateurs, a expliqué Michel Gaumond, responsable des communications pour Hydro-Québec, de sorte qu'Hydro-Québec n'a pas eu besoin de recourir au délestage cyclique du réseau.

Avec la hausse anticipée des températures ce week-end, M. Gaumond estime que le risque de surcharge pour le réseau sera diminué.

La requête de neuf pages rappelle que les quotas de lait de consommation et les quotas de lait de transformation sont émis annuellement aux producteurs qui y ont droit par la fédération des producteurs de lait du Québec.

La fédération a le pouvoir de réglementer les conditions de mise en marché de la production laitière en vertu de la loi sur la mise en marché des produits agricoles.

Les six producteurs allèguent que la fédération n'a pas établi de normes conformément à la loi et a transformé son pouvoir réglementaire en pure discrétion administrative.

On pense que la fédération prétend devoir agir ainsi en raison des droits acquis du plan conjoint des producteurs de lait du Québec.

Les requérants invoquent la loi sur la mise en marché des produits agricoles ne contient aucune disposition permettant la reconnaissance de droits acquis dans certaines situations.

Ils soumettent que le règlement sur les quotas des producteurs de lait est discriminatoire étant donné qu'il établit une production déterminée par la fédération plutôt que sur la qualité de la production.

On représente aussi qu'une disposition du plan conjoint est discriminatoire puisqu'elle octroie des privilèges à certains producteurs au détriment de d'autres producteurs placés dans une situation comparable et ce sans que ces privilèges trouvent leur justification dans les faits ou dans la loi.

La procédure trouve aussi discriminatoire les articles au sujet du paiement du lait aux producteurs.

On mentionne que le paiement au producteur est inéquitable puisque pour la même quantité et qualité de lait produit, celui possédant un quota de lait de consommation sera payé en fonction du volume en hectolitre et l'autre possédant un quota de lait de transformation sera payé en fonction du nombre de kilogrammes de matière grasse.

Témoins du froid

Les chutes gelées du barrage d'Hydro-Sherbrooke près du pont Cabana témoignent bien du froid intense ayant régné sur la région depuis quelques jours.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)



Jeunes Estriens vers le Conseil de la jeunesse

SHERBROOKE (st) — Des jeunes de l'Estrie et trois de la région Mauricie-Bois-Francs ont été nommés au Collège électoral de 40 membres parmi lesquels seront choisis, au début du mois prochain, les 15 membres de Conseil permanent de la jeunesse.

Les jeunes qui siègent au Collège électoral sont tous âgés entre 15 et 30 ans et ils ont été sélectionnés parmi 470 personnes qui ont posé leur candidature dans le cadre d'une campagne de recrutement tenue entre le 5 octobre et le 27 novembre 1987.

L'Estrie compte deux représentants masculins au collège; Simon Jeannotte, âgé de 16 ans, de Sherbrooke, et Kevin S. Robinson, 22 ans, de Rock Forest.

Deux garçons et une fille représentent par ailleurs la région Mauricie-Bois-Francs. Il s'agit de Gaëtan Pépin, 25 ans, de Trois-Rivières; Marie-Josée Toussaint, 18 ans, de La Tuque, et Mario Villeneuve, 25 ans, de Saint-Germain.

Chaque candidat élu a reçu l'appui d'au moins trois groupes de sa région.

En formant le Collège électoral, le gouvernement du Québec a voulu représenter le mieux possible la jeunesse québécoise. Le premier ministre Robert Bourassa, en rendant public la composition du groupe, s'est dit "fier" de constater "la diversité et la qualité" des 40 personnes choisies.

Le Collège regroupe 19 hommes et 21 femmes, dont trois anglophones. Kevin S. Robinson, de la région de l'Estrie, est un de ceux-là.

Les membres du groupe se réuniront à huis clos les 5, 6 et 7 février afin de désigner, parmi eux, les 15 personnes qui formeront le Conseil permanent de la jeunesse. Ils se choisiront ensuite un président et deux vice-présidents.

Le conseil aura pour fonction de conseiller le gouvernement québécois sur les politiques qui touchent les jeunes. Il jouera un rôle d'avisier, tout comme le Conseil du statut de la femme par exemple.

Yolande Vanier ne tarit pas d'éloges à l'endroit de Marc Poisson, Denis Lefebvre et leur équipe des Pionniers de Bell Canada qui ont accompli un excellent travail afin de recueillir des jouets à l'intention des enfants en phase terminale hospitalisés au CHUS...

Danny McConnell croyait résoudre tous ses problèmes d'hiver en achetant une voiture flamboyante... Il s'est pourtant présenté au boulot hier matin au volant de la petite voiture de son épouse, son véhicule s'étant obstiné à ne pas démarrer.

Les proches de Denis Ginn ont joué du coudé au Lac-à-l'Épaulé des conseillers.

Toujours les meilleurs prix!

Le VOITURIER
1261, rue King est, Sherbrooke
569-5981

loto-québec Résultats

Provincial Tirage du 88-01-15

| NUMÉROS | LOTS | 3 | 4 |
|---------|-----------|-----|------|
| 1262759 | 50 000 \$ | 195 | 8971 |
| 262759 | 50 000 \$ | 224 | 0971 |
| 62759 | 1 000 \$ | 890 | 0585 |
| 2759 | 100 \$ | 682 | 8200 |
| 759 | 25 \$ | 724 | 6768 |
| 59 | 10 \$ | 035 | 5757 |

La Mini Tirage du 88-01-15

| NUMÉROS | LOTS | NOS MOBILES |
|---------|-----------|----------------|
| 892672 | 50 000 \$ | 92666 2 500 \$ |
| 92672 | 5 000 \$ | 34918 2 500 \$ |
| 2672 | 250 \$ | 4918 250 \$ |
| 672 | 25 \$ | 918 25 \$ |
| 72 | 5 \$ | 18 10 \$ |
| 89267 | 1 000 \$ | |
| 8926 | 100 \$ | |
| 892 | 10 \$ | |

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Bingo 2-400

la tribune

1er MARATHON - CARTE BLEUE

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: SAMEDI, le 16 janvier 1988.

N-34, N-36, I-24, N-33, B-3, B-5, G-46, O-74, G-58, G-56, I-26, O-63

Les gagnants doivent appeler à 564-5470

- RÈGLEMENT:**
- Le "BINGO 2 400" consiste en 2 marathons successifs de 4005 joués sur la même carte.
 - La carte "La Tribune plus qu'un journal" (couleur bleue), sera distribuée dans le Télé-Tribune du 16 janvier 1988.
 - La publication des numéros du premier marathon commencera le samedi de la distribution de la carte.
 - S'il y a plus d'un gagnant d'un marathon, le montant sera divisé. Le nom du ou des gagnants seront publiés dans LA TRIBUNE. Les prix seront expédiés par courrier recommandé ou si le gagnant le désire, ils seront remis à nos bureaux.
 - La Tribune ne peut garantir que chaque lecteur recevra une carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
 - Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
 - Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (564-5470) et demandez le responsable du MARATHON pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures a.m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement. Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés le vendredi et samedi, vous avez jusqu'au LUNDI MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
 - La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
 - La Tribune ne sera en aucun cas, responsable pour plus de 800\$ en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
 - La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
 - Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
 - Les employés réguliers de La Tribune et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

FÊTE DES CARNAVALS 88

CHLT 93.3 la tribune K300 9 CKSH-TV

"ON S'AMUSE EN ESTRIE"

SALUTATIONS AUX POPULATIONS DE:

- AUSTIN: Marc-Émile Maille, président
- WEEDON: Raymond Lacroix, président
- ST-MALO: Jean-Claude Doranville, président
- VILLES FRONTALIÈRES: Nicole Demers, présidente

ACTIVITÉS CARNAVALESQUES:

WEEDON: Cet après-midi:
14h00 arena: Hockey entre le club sportif des médias du Québec et les artistes de Radio-Canada * CKSH-TV.

Demain:
Hockey mineur et spectacle de patinage artistique.

VILLES FRONTALIÈRES: Cet après-midi:
Spectacle images, sons et odeurs. Rally Touristique. Découvrez l'histoire des Villes Frontalières.

Ce soir:
Soirée Western et Country. Habillement de circonstance. Ecole Sacré-Coeur de Stanstead.

Demain:
Tournoi de pêche sur glace. Ballon sur glace, compétitions de ski de fond et jeux sur glace.

ST-MALO: Aujourd'hui:
Tournoi familial de hockey-éponge. Godendards. Souper canadien. Danse et bal de la reine.

Demain:
Finales sportives. Souper canadien et bingo du carnaval.

AUSTIN: DIMANCHE:
DÉBUT DU CARNAVAL: Brunch, programme d'amateurs et souper au spaghetti.

"DOUBLEZ VOS CHANCES GRÂCE À LA TRIBUNE"

Participez nombreux aux activités de votre carnaval local. Sur présentation de ce coupon, obtenez en double un billet de la loterie-carnaval vous permettant de vous mériter l'un de nos magnifiques prix qui seront offerts au hasard le 12 mars prochain, à la salle O'Grand R, dont un voyage pour 2 personnes à Montego Bay en Jamaïque, comprenant transport et hébergement pour 7 nuits, une courtoisie des agents de Voyage International, CHLT 63 et LA TRIBUNE!

"BONNE CHANCE"

* Pour être éligible, vous devez avoir 18 ans ou plus. Le voyage devra être pris entre mai et novembre 88.

LOTO-CARNAVAL 88

CHLT 93.3 la tribune K300 9 CKSH-TV

SPECIMEN

Surfacturation de 225,000 \$ à la CMTS

Résultat de la visite d'un inspecteur de la CSST

SHERBROOKE — Stéphane LAVALLÉE, inspecteur de la Commission de la santé et sécurité au travail (CSST) à la mi-décembre qui a entraîné le changement de classification pour la Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke (CMTS) et, de fait, une surfacturation de 225,000 \$ pour les années 1987 et 1988.

Le chef de la division des services financiers au bureau régional de la CSST à Sherbrooke, Laurier Lanthier, n'a toutefois pas voulu préciser quels motifs précis ont entraîné le changement de classification et la hausse

considérable des cotisations pour la CMTS. Les dossiers sont confidentiels, a précisé le porte-parole, mais le directeur général de la CMTS lui-même, Lucien Bolduc, n'a pas été informé des critères sur lesquels se base la

commission. "Tout ce qu'on nous a dit, c'est que la CMTS était mal classifiée", s'exclame Lucien Bolduc. Il a répété, comme annoncé hier, que la corporation contestera la nouvelle facture présentée par la CSST. Elle implique un taux de cotisation de 3,99 \$ pour chaque tranche de salaire de 100 \$ versé par l'employeur en 1987. Pour l'année 1988, le taux de cotisation atteindra 5,49 \$ par 100 \$ versés en salaire.

En tout, les coûts supplémentaires sont de 225,000 \$ pour la corporation de transport. D'après les informations livrées par le porte-parole de la CSST, cet organisme applique à peu près la même classification pour toutes les sociétés de transport en commun du Québec. Cette classification est établie à partir des informations écrites transmises par les employeurs. Or, la CSST effectue périodiquement des vérifications sur place et c'est lors d'une visite de

ce genre, à la fin de 1987, que le changement a été appliqué pour la CMTS. "Pourquoi à ce moment-ci? Vous comprendrez, répond Laurier Lanthier, qu'il est clairement impossible, à cause du manque de personnel, de faire une vérification annuelle dans les entreprises. C'est ce qui peut expliquer les délais." Dans la tête du directeur général de la CMTS, toutefois, la corporation est simplement victime d'une erreur de la CSST. "Nous

avons établi nos budgets en fonction des informations qu'ils nous ont livrées, émet Lucien Bolduc. S'il y a des problèmes à la CSST, ce n'est pas à nous de payer pour cela." C'est le Bureau de révision paritaire de la CSST qui reçoit et analyse les contestations adressées par les employeurs. À la suite d'une décision de cet organisme, une nouvelle demande de révision peut être émise par la Commission d'appel, qui relève du ministère de la Justice.

Le froid à l'origine de plusieurs fuites d'eau

SHERBROOKE (DF) — Si les employés de la division des Eaux de la Ville ont vite réussi à colmater les deux fuites d'eau survenues hier matin dans l'Est, ils n'ont pu encore localiser une importante fuite permettant de laisser s'échapper 500 gallons d'eau à la minute quelque part dans le sous-sol du centre-ville, phénomène existant depuis la nuit de lundi à mardi.

Les fuites repérées hier matin dans l'Est, principalement à l'angle de la 7e avenue et de la rue

"On a des équipes de travail prêtes pour ça et l'intervention se fait rapidement", dit-il.

maine prochaine afin de tenter de localiser cette importante fuite d'eau.

"Il est possible qu'il s'agisse d'une seule fuite tout comme il est possible qu'il s'agisse de plusieurs fuites. On sait que ce n'est pas dans le Nord ni dans l'Est, ce serait surtout au centre-ville", a conclu le chef de division.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Les employés de la Ville se sont mis à l'oeuvre tôt hier matin pour colmater une fuite d'eau sur la rue King est, près de la 7e Avenue, où des commerces ont subi certains dommages à la suite d'une trop grande accumulation d'eau. Un raccord d'aqueduc avait cédé sous l'effet du sol déplacé par le gel.

King n'ont pas été sans causer de dommages à certains commerces, des sous-sols étant même affectés par la présence de l'eau.

A cause du froid

Appelés sur place, les employés de la Ville ont vite repéré les fuites: il s'agissait de bris de raccords causé par le mouvement du sol sous l'effet de la vague de froid.

Pour le chef de la division des Eaux à la Ville de Sherbrooke, Georges Emond, ces bris de tuyaux sont relativement normaux en cette période de l'année puisque l'on enregistre 50 pour cent des fuites d'eau de l'année en janvier, au moment où les températures descendent le plus bas dans la période hivernale.

"C'est un peu normal puisque peu de neige protège le sol cette année et on vit une vague de froid. Mal protégé, le sol "travaille" sous l'action du froid et c'est ainsi que les tuyaux se brisent", d'expliquer M. Emond.

Mais, a-t-il poursuivi, tout se déroule bien quand on repère immédiatement la fuite et, surtout, quand on réussit à les localiser rapidement comme ce fut le cas hier matin.

500 gallons/minute

Quant à la fuite de 500 gallons d'eau à la minute, tout ce qu'on en sait, c'est qu'elle se situe quelque part dans le sous-sol du centre-ville.

Une équipe d'employés a passé la semaine à ausculter les bornes-fontaines, une importante fuite causant généralement un bruit dans les tuyaux.

Si l'eau provenant de cette fuite ne semble pas avoir causé de problème aux usagers, sauf une légère diminution de la pression, on commence à envisager sérieusement des correctifs à l'usine de traitement d'eau J.M. Jeanson.

Selon M. Emond, si la fuite n'est pas repérée, on devra mettre en marche des pompes supplémentaires afin de puiser plus d'eau du lac Memphrémagog de façon à corriger la situation et redonner une pression adéquate aux usagers de Sherbrooke.

Quant aux frais encourus, ils se limitent actuellement au travail des employés de la Ville et s'il faut mettre de nouvelles pompes en marche, ces frais seront surtout au chapitre de l'électricité.

Le travail se poursuivra la se-

Les REÉR.

Ce n'est vraiment pas cela qui manque.

Les conseils sont plus rares!

Certificats de placement garanti (CPG), Fonds de placement, REER autogère, il y a tout un choix qui s'offre à vous. Encore faut-il prendre le temps de bien connaître tous ces produits pour en tirer le maximum d'avantages.

Voilà pourquoi les conseils de notre personnel spécialisé sont précieux. Nous sommes le plus grand fiduciaire de REER au Québec. Passez à nos bureaux et faites le point sur votre plan d'action retraite.

Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen de prospectus disponibles dans nos succursales. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.



Fiducie du Québec
Plus qu'un



Reér

Anjou: 355-2050 1-800-361-5808 Brossard: 445-3224 1-800-361-4436 Chicoutimi: 549-5746 1-800-463-9657
Hull: 777-9119 1-800-567-6886 La Salle: 366-1175 1-800-361-6633 Laval: 668-5223 1-800-361-3803
Longueuil: 679-2810 1-800-361-5058 Montréal: 286-3225 1-800-361-2680 Québec: 647-4742 1-800-463-5026
Sainte-Foy: 653-6811 1-800-463-4792 Sherbrooke: 566-5667 1-800-567-6920

 Desjardins

Boulangerie

Georges INC.

"LE MEILLEUR PAIN QUI SOIT"

222, RUE ST-MICHEL, SHERBROOKE

AVOCATS



Me Pierre Lessard



Me Hélène Maillette

Les avocats Pierre Lessard et Hélène Maillette sont heureux d'annoncer l'ouverture de leur nouvelle étude légale faisant affaires sous la raison sociale de:

LESSARD MAILLETTE
Edifice Sherbrooke Trust
455 King ouest, suite 225
Sherbrooke, J1H 6E9, 564-1988



Denis Doucet
maintenant chez
Premier Fourrure

Chers(ères) amis(es) et clients(es) de
Martin Fourrure Ltée

Après 37 années de service chez Martin Fourrure, à titre de tailleur professionnel, je joins l'équipe de

PREMIER FOURRURE
422, King est, Sherbrooke
(Face à la Pharmacie Jean Coutu)

Je suis maintenant disponible pour répondre à toutes vos questions au
564-1337

C'est une invitation
Denis Doucet
Premier Fourrure



Des préjugés sur l'école publique qui tombent un à un:

PRÉJUGÉ # 5: SUR LA FORMATION ARTISTIQUE

ici, il faut dire que le préjugé est en train de disparaître, finalement.

Par exemple, les spécialistes sont d'accord pour affirmer que la formation musicale offerte à Mitchell-Montcalm est la plus adéquate qu'on puisse espérer. L'an dernier, 18 des 22 trophées ont été remportés à un concours provincial.

En photo, en cinéma, en vidéo, on ne se contente pas d'une initiation sommaire. Au contraire, l'élève expérimente, crée, réalise d'ambitieux projets, après avoir reçu une solide formation théorique.



"Nous avons reçu à Mitchell-Montcalm une formation artistique absolument incomparable!"
Isabelle Hébert, élève en photo et Jérôme Bourgon, élève en musique à Montcalm

Aux écoles
MITCHELL-MONTCALM
on la mérite, notre réputation d'excellence.

 LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SHERBROOKE

Moutons tués par des chiens à Bury

par Daniel FORGUES

BURY — Une productrice de moutons de Bury près de Cookshire signifiera les jours prochains une mise en demeure à un concitoyen réclamant de celui-ci tous les dommages causés par deux chiens dans sa bergerie.

Hier, cette productrice, Colette Laplante, avait encore peine à croire ce qui s'était produit la veille dans sa bergerie. Son troupeau d'agnelles avait été attaqué et elle avait trouvé sept bêtes mortes tandis que le vétérinaire en avait condamné sept autres. Toutes ces bêtes étaient en période de gestation.

Pour le bénéfice des assureurs désireux de constater les dégâts de visu, la productrice avait laissé ainsi les cadavres dans la bergerie mais, hier soir, elle avait pris la décision de se débarrasser de ces cadavres desquels les odeurs commencent à se dégager plus de 24 heures après le carnage.

Six ans de travail

Colette Laplante voit ainsi six ans de travail presque annulés. "Ca fait six ans que j'éleve des moutons et j'avais réussi à isoler les meilleures agnelles. Ce sont

les chiens qui s'en sont occupés", a-t-elle dit hier après-midi, visiblement encore abasourdie par le spectacle qui s'est offert à elle jeudi matin.

Ce matin-là, elle avait nourri les agnelles vers 6h30 et tout semblait normal jusqu'au moment où elle a entendu des chiens japper.

"Je croyais que mes chiens (attachés) avaient aperçu un chat et je ne me suis pas inquiétée après avoir regardé par la fenêtre", a-t-elle expliqué.

Deux chiens

Mais quand elle est retournée voir si ses agnelles avaient besoin d'eau vers 9h, elle devait se rendre à l'évidence: deux chiens maculés de sang se trouvaient encore dans la bergerie et le troupeau avait ses victimes.

Les chiens, de taille moyenne, ne semblaient pas méchants et la productrice a même réussi à les attacher sans peine.

"C'était ma seule preuve et je ne voulais pas perdre ces deux chiens", a-t-elle dit, précisant que ces mêmes chiens étaient constamment sur sa propriété depuis une semaine et qu'ils revenaient tous les jours même si elle tentait de s'en débarrasser. "Les chiens partaient le soir mais revenaient toujours le jour, je ne savais pas alors à qui ils appartenaient", a révélé Mme Laplante.



Colette Laplante

Après avoir communiqué avec les policiers de la SQ, on a retracé le propriétaire des deux chiens qui s'est amené sur place, constatant lui aussi le carnage des bêtes.

En gestation

Toutes les agnelles tuées étaient en période de gestation. Compte-tenu de leur qualité, les bêtes sont évaluées à quelque 300 \$ chacune. Au moins 14 d'entre elles sont mortes, six ont survécu à leurs blessures et six autres sont traumatisées à un point tel qu'on craint pour leur progéniture. Il est difficile pour l'instant d'évaluer le montant de tous les dommages puisque la productrice compte y inclure également les pertes de temps encourues pour élever ce troupeau de qualité.

Quant au propriétaire des deux chiens, une mise en demeure lui sera signifiée dans les prochains jours, le tenant responsable de ces dommages.

De plus, il devra voir à garder en quarantaine ses deux bêtes durant une quinzaine de jours, question de constater si les chiens sont atteints de la rage.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Marie-Antoine Roy tenant une agnelle qu'il a fallu abattre hier tellement ses blessures étaient graves.

"On voit ça souvent, mais rarement en hiver"

BURY (DF) — S'il est exceptionnel d'assister à un tel carnage de moutons en hiver par des chiens, le phénomène est courant en Estrie le reste de l'année, affirme Marie-Antoine Roy, président régional du Syndicat des producteurs d'agneaux et de moutons, et vice-président pour le Québec.

Rencontré hier après-midi à la ferme de Mme Colette Laplante à Bury, M. Roy a révélé qu'il était plutôt exceptionnel que des chiens s'attaquent ainsi à des moutons en pleine période hivernale.

Par plaisir

"On voit ça souvent, mais rarement en hiver", a-t-il dit, ajoutant que les chiens s'attaquent ainsi aux moutons par plaisir, question de s'amuser.

Il se dit persuadé que les chiens ont tout d'abord voulu jouer avec les moutons de Mme Colette avant que le tout ne dégénère en carnage, causant finalement la mort de 14 agnelles.

Lui-même éleveur de moutons dans le canton Newport, M. Roy a déjà vu 23 de ses moutons trouver la mort après avoir été attaqués par des chiens.

"Dans tout ça, il faut retenir une chose: même en campagne le propriétaire d'un chien doit attacher son animal de façon à ce que ce dernier n'aille pas détruire la production d'un voisin, comme cela vient de se produire à Bury", a-t-il dit.

Animal attaché

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

— Marie-Antoine Roy

D'ailleurs, à la suite de pressions du syndicat, le canton de Newport voit maintenant à faire appliquer un règlement provincial prévoyant que tout chien doit être gardé attaché.

"Il serait temps que les municipalités voient à exercer des pressions et que les propriétaires de chiens prennent conscience que leur animal peut nuire aux voisins lorsqu'il n'est pas gardé attaché", a précisé M. Roy.

Faits divers

Les pieds dans le volant

SHERBROOKE — Les pieds accrochés dans le volant et le corps à moitié sorti par la portière!

C'est dans cette position que des patrouilleurs municipaux de Sherbrooke ont retrouvé un jeune homme de 17 ans qu'ils avaient pris en chasse dans le centre-ville de Sherbrooke jusqu'à la sortie 120 de l'autoroute 10, de l'autre côté de Deauville.

L'automobiliste avait piqué une voiture Fiero, rue Meadow, vers les 04h30, hier.

Juste auparavant, il s'était baladé dans une Honda, volée cette fois devant le vieux Dufferin.

Les policiers étaient à rédiger le rapport du vol de la voiture Honda quand la Fiero volée a été aperçue rue King.

La chasse a débuté pour mener les participants du côté des rues Ontario, Victoria, puis de retour sur King, enfin le boul. Bourque jusqu'à l'autoroute 10 et puis l'embarquée dans laquelle le conducteur n'a pas été blessé.

La course s'est déroulée à un moment donné à des vitesses atteignant les 120 et même 140 kilomètres-heure. Le pourchassé a changé de voie à plusieurs reprises pour empêcher le véhicule de patrouille de le doubler et de l'intercepter.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

Le jeune homme a été soumis à un test d'haleine qui s'est avéré négatif, mais qui a révélé une teneur d'alcool dans le sang.

l'opération consiste à bu-riner les skis et les pièces d'équipement pour contrer le vol.

Les policiers accueilleront les skieurs entre 09h00 et 15h00.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

La police a l'intention de recueillir au cours de la saison.

dans trois commerces de la Place Belvédère.

Si on commet le vol à l'étalage un peu toute l'année, c'est un délit que l'on place en tête des fileaux perpétrés dans les commerces, tout comme les faux chèques, dans la période des Fêtes.

On ignore si la magasinuse

hospitaller St-Vincent-de-Paul pour des blessures mineures.

L'accident s'est produit au moment où une voiture s'est immobilisée à la rencontre d'un autobus scolaire arrêté. Un véhicule qui venait à hauteur de l'arrière de la voiture immobilisée.

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

Mme Nicole Lambert, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke a été traitée au Centre

aux doigts longs était à compléter ses emplettes de fin d'année, mais elle a joué avec la loi de la moyenne en multipliant les vols en quelques minutes.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

Elle avait en sa possession vêtements, bijoux et cassettes qu'elle avait omis de payer à la caisse.

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Projet "Orford sur la montagne"

"Faire face à la musique" malgré la mise en demeure

Par Gilles DAIGLE

MAGOG — "Sans vouloir léser quelque promoteur que ce soit, ce ne sont ni leurs mises en demeure pas plus que leurs accusations de conflit d'intérêt adressées au conseil de la Municipalité régionale de Comté (MRC) Memphrémagog, qui nous feront déroger de notre démarche, pas plus qu'ils nous feront douter du bien fondé de l'actuel règlementation portant sur le zonage de notre territoire. Notre position est solide et nous entendons faire face à la musique."

Tel était en substance, la position prise cette semaine par le préfet de la MRC Memphrémagog, M. Roger Nicolet, à la suite d'une mise en demeure reçue récemment par les élus municipaux, et provenant de la compagnie 104224 Canada Inc. et principal promoteur du projet résidentiel et commercial "Orford sur la montagne", ayant pour site d'implantation, le versant ouest du Mont Orford, dans la municipalité de Stukely-sud.

A l'origine de ce litige, rappelons que le maire de cette petite municipalité, M. Jean Gaston Milot s'est vu refuser à deux reprises et ce, en moins d'un mois, toute modification au règlement 13-

87, adopté le 25 novembre dernier par le conseil de la MRC.

Ledit règlement ne fait en quelque sorte que préciser le contenu et la portée du règlement de contrôle intérimaire applicable à l'ensemble du territoire de la MRC. Les pressions exercées jusqu'à ce jour, par le maire Milot, auprès de ses collègues du conseil de la MRC, avaient pour but de soustraire une portion du territoire de Stukely-Sud, identifiée comme zone de "paysage naturel" en vertu du règlement 13-87 et, conséquemment, soumis à de sévères contraintes d'aménagement excluant à toute fin pratique, les projets de développement résidentiel et commercial, à

forte densité. Or, si les pressions politiques exercées par M. Milot semblent avoir houié, les promoteurs, par la voix de leurs avocats ont semblé-t-il opté pour des pressions

moins feutrées. Selon ces derniers, l'adoption du règlement 13-87 visent à empêcher la réalisation du développement entrepris sur le versant ouest du Mont Orford. "Cette adoption constitue à toute fin pratique, une expropriation déguisée sans juste et préalable indemnité."

De plus, les promoteurs soutiennent que leur plan de développement a reçu l'approbation de la municipalité, qui aurait par la suite procédé à l'émission d'un permis de lotir, le tout en conformité avec les règlements en vigueur, avant que Stukely-Sud qu'à la MRC Memphrémagog.

Depuis lors, les promoteurs affirment avoir investi 4 millions \$ et auraient, disent-ils, pris des engagements pour plus de 10 millions \$.

Tous ces faits réunis font dire aux promoteurs du projet "Orford sur la montagne" qu'ils sont détenteurs de droits acquis et en exigent la reconnaissance par la MRC.

— Roger Nicolet



Roger Nicolet

Expansion du réseau de gaz naturel: demande officielle pour inclure Asbestos

par Henri RICHARD

ASBESTOS — La Corporation de développement de l'Or Blanc (CODOB) déposera, d'ici la fin du mois de janvier, une demande officielle auprès de Gaz Métropolitain, afin que la ville d'Asbestos soit incluse dans le projet d'expansion du réseau de gaz naturel.

Le directeur général de la CODOB, Serge Maillé, a confié qu'au cours des prochaines semaines, son organisme verrait à recueillir des lettres d'intention de compagnies orblanaises intéressées à utiliser le gaz naturel à un prix compétitif.

"On veut connaître le volume potentiel exact de la région avant d'adresser une demande à Gaz Métropolitain, d'expliquer M. Maillé. Le gaz naturel serait un atout supplé-

mentaire pour attirer de nouvelles entreprises dans l'Or Blanc."

J.M. Asbestos

Plutôt cette semaine, un membre de la direction de Gaz Métropolitain mentionnait à La Tribune qu'Asbestos suscitait un grand intérêt, compte tenu que le gazoduc serait rendu à Kingsey-Falls, et que la compagnie J.M. Asbestos pourrait être un bon client.

Le directeur des relations publiques à la J.M. Asbestos, George Olney, a déclaré que la compagnie minière n'avait jamais entrepris une étude sérieuse sur la transformation au gaz naturel de son système énergétique actuellement alimenté à l'huile "bunker".

"C'est loin de notre préoccupation pour l'instant. On est très occupé par l'expansion de la mine Jeffrey", a rétorqué M. Olney.

Tout en prononçant un discret "tout peut arriver", M. Olney a dit douter qu'un projet de transformation au gaz naturel puisse se concrétiser à court terme à la mine Jeffrey.



George Olney



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Vapeurs hivernales

Il n'y a pas que les humains et les voitures qui fumaient sous l'effet de la récente vague de froid. Jusqu'à la rivière

St-François qui, elle aussi, exhalait une vapeur glacée. Le tout devrait s'améliorer pendant le week-end.

Le conseil de Lac-Mégantic choisira lui-même le nouveau directeur général

LAC-MEGANTIC (RV) — Les membres du conseil municipal de Lac-Mégantic ont décidé d'écarter l'intervention d'une firme spécialisée, dans le choix du nouveau directeur général de la corporation et d'effectuer eux-mêmes la sélection.

Le maire Jean-Guy Cloutier a fait savoir, lors d'une séance spéciale, que le conseil a suspendu l'engagement d'une firme, revenant ainsi sur des intentions manifestées en ce sens, un peu avant la période des Fêtes.

M. Cloutier a indiqué qu'un comité de sélection formé de l'ensemble des membres du conseil

se penche actuellement sur l'analyse des candidatures pour une pré-sélection. Maintenant, il semble que ce ne sera pas avant le 15 février que l'on connaîtra le nouveau titulaire à ce poste.

Chef de police

Quant à l'engagement du directeur de la Sureté municipale, il appert que le conseil aurait arrêté son choix mercredi soir dernier. Cependant, la négociation avec le nouveau venu devra être complétée avant l'annonce officielle. Son identité devrait être dévoilée au cours d'une séance spéciale du conseil.

L'ASSURANCE DES QUÉBÉCOIS

ASSURANCE DÉCÈS

POUR PERSONNES ÂGÉES DE 45-85 ANS

JUSQU'À \$10 000 COMPTANT

"Pas d'examen médical requis" à l'émission de la police

- Valide partout dans le monde
- Ne laissez pas une charge financière à ceux que vous aimez!

UNITED AMERICAN INSURANCE CO.

André Larose

C.P. 102, Drummondville, J2B 6V6

212 Maisonneuve, Drummondville, J2C 1Z7

Postez dès aujourd'hui pour informations sans obligation de votre part

NOM.....

ADRESSE.....

APP.....

VILLE.....

TEL.....

CODE POSTAL.....

OCCUPATION.....

AGE.....

A VOTRE CHOIX: Plan individuel Plan conjoint

L'ASSURANCE DES QUÉBÉCOIS

Entente conclue avec les employés municipaux et les pompiers de Danville

DANVILLE — La municipalité de Danville vient de parapher de nouvelles ententes collectives de travail avec ses employés municipaux et ses pompiers, d'une durée respective d'un an et de trois ans.

Avec leur nouveau contrat de travail, les cols bleus et blancs verront leur salaire hebdomadaire majoré de 17 \$ en 1988.

La base du salaire horaire d'un col bleu est présentement de 10,10 \$ à Danville.

Outre cette hausse salariale, la Ville s'est engagée à étudier la possibilité d'intégrer à cette entente des bénéfices marginaux aux employés municipaux qui n'ont aucune protection, telle une assurance-maladie, a souligné la conseillère municipale Solange Lemay.

Les pompiers

Pour leur part, les pompiers volontaires recevront une augmentation annuelle de 50 cents l'heure au cours des trois prochaines années.

Les salaires horaires versés en 1988 lors d'un sinistre seront de 14,50 \$ pour un pompier, 16,50 \$ pour les capitaines et de 17,50 \$ pour le chef.

Par ailleurs, la Ville a obtenu une réponse positive de la Commission de la santé et la sécurité au travail (CSST), concernant sa requête visant à obtenir un délai de trois ans pour renouveler ses habits et casques de pompiers qui ne respectent plus les normes de sécurité exigées par l'organisme gouvernemental.

Cet achat d'équipements est évalué à près de 10,000 \$.

...Rock-island en bref

ROCK-ISLAND (MD) — La première réunion de l'année a été la plus courte depuis plusieurs mois. Elle a duré 90 minutes avec seulement quatre spectateurs.

Le conseiller Albert Parent a précisé que le coût total du référendum pour l'établissement de la future boutique hors taxe se chiffrait à 4,685 \$, soit 1,043 \$ pour les avis légaux dans les journaux, 2,679 \$ pour les frais d'avocats et 963 \$ pour un urbaniste conseil.

Des intérêts de 15 pour cent seront chargés sur les comptes de taxe en souffrance.

Le conseil a été saisi de deux plaintes pour l'enlèvement de la neige au coin des rues Church et Notre-Dame de même que pour la

143. La voirie provinciale sera avisée dans le cas de la route 143 que l'enlèvement de la neige est effectuée beaucoup trop tard.

Le préposé à l'entretien de la patinoire extérieure de Rock-Island a été la cible de critiques de la part des membres du conseil. Le préposé a répliqué qu'il lui était impossible d'arroser étant donné la base trop absorbante. Il a même offert à la ville de défrayer l'achat de terre glaise pour faciliter la rétention de l'eau.

La conseillère Dorothy Duncan a réussi à accorder une subvention de 50 \$ au club de ski de fond de Stanstead, malgré la réticence de ses confrères.

Le service de l'éducation des adultes

un Atout indispensable

La Commission scolaire catholique de Sherbrooke

Centre St-Michel, 135, King ouest, Sherbrooke

Le Centre St-Michel t'offre la possibilité de poursuivre tes études en formation générale

COURS OFFERTS

- Tu peux obtenir ton diplôme d'études secondaires en complétant tes cours de français, mathématiques, sciences et anglais;
- Tu peux terminer tes études primaires en français et en mathématiques;
- Tu peux t'inscrire à certains cours optionnels.

HORAIRE:

Tu peux choisir d'y venir en matinée, en après-midi ou en soirée. Ton choix d'horaire peut varier de 3 h/semaine à 24 h/semaine.

FRAIS D'INSCRIPTION:

10.00\$ du 15 heures
50.00\$ maximum pour l'année.

* Les frais d'inscription sont payables lors de l'inscription.

POUR T'INSCRIRE, prends rendez-vous à 822-5606

Léonel Drouin présiderait le 11e Festival du lait de Coaticook

par Christian CARON

COATICOOK — "Ma première idée était de ne pas m'impliquer, mais c'est plus fort que moi, je tiens à la survie du Festival du lait de Coaticook et je veux y apporter ma contribution."

Léonel Drouin, qui fut président de cette manifestation lors des deux dernières éditions, a annoncé qu'il était intéressé à effectuer un retour au sein du conseil d'administration en vue de la 11e édition du Festival du lait de Coaticook. "La région de Coaticook constitue le bassin laitier du Québec et il serait vraiment impensable de laisser tomber cette manifestation qui nous identifie si bien partout en province", de dire M. Drouin au moment de l'assemblée générale spéciale qui se tenait récemment. Il héritera vraisemblablement de la présidence de l'organisation pour l'édition 1988.

On se rappellera que lors d'une première assemblée générale, en novembre dernier, le Festival du lait était une fois de plus remis

en question. Peu de gens avaient alors manifesté leur intention de s'impliquer activement, c'est-à-dire de siéger au conseil d'administration de l'organisme.

A l'assemblée spéciale toutefois, une trentaine de personnes étaient présentes. Outre Léonel Drouin, cinq autres participants ont accepté de rejoindre le comité organisateur; il s'agit de Denis Maurais, fondateur du Festival du lait; Antonio Désorcy, conseiller municipal; Claude Boulanger, commissaire adjoint; Jocelyne Dubois et Serge Beauvais.

De plus, deux organismes, l'Union des producteurs agricoles et le Comité Touristique Régional, ont promis de déléguer un représentant chacun d'ici les prochaines semaines. Aussi, le secteur de l'agro-technique de la polyvalen-



Léonel Drouin

te La Frontalière pourrait certainement avoir une représentante au sein du comité.

Léonel Drouin se réjouit de voir qu'un groupe a pris la décision de sauter tête première dans

cette aventure pour supporter la tenue du festival. "Surtout que la 10e édition du Festival du lait fut un succès sur toute la ligne, il aurait été vraiment dommage de fermer les livres", indique-t-il en rappelant que l'édition 1987 a attiré plus de 40.000 visiteurs, doublant ainsi les recettes par rapport à l'année précédente. "Et ce qui est intéressant, c'est que nous constatons, de plus en plus, que les Américains sont intéressés par cette activité", de souligner Léonel Drouin.

Parmi les suggestions énumérées lors de l'assemblée générale, l'une semble faire l'unanimité et les gens sur place souhaitent ardemment qu'elle puisse se concrétiser. Il s'agit d'embaucher un directeur qui assurerait la coordination du Festival du lait pendant toute l'année ou, tout au moins, durant une période de six mois. "Il n'y a pas de doute que cela faciliterait beaucoup les choses pour les directeurs", de conclure M. Drouin.

Un projet de patinoire original à East-Angus

par Jocelyn BOUFFARD

EAST-ANGUS — Les citoyens d'East-Angus peuvent profiter de deux patinoires extérieures pour la saison d'hiver 1988, l'une située sur la rive-sud et l'autre en bordure de la rue Lepitre, sur la rive-nord.

Rien d'extraordinaire au fait qu'une quinzaine de jeunes se retrouvent sur une patinoire pour jouer au hockey, sauf que la patinoire de la rue Lepitre à East-Angus constitue une première dans cette municipalité.

Cette patinoire a été érigée sur le terrain de M. Auguste Martineau et la Ville a fourni de l'équipement (des bandes) à un groupe de jeunes qui ont décidé d'aménager une patinoire pour pratiquer le hockey.

M. Bertrand Tétrault, voisin du terrain et père d'un des jeunes qui ont fait les démarches, est allé jusqu'à installer un système d'éclairage pour permettre aux jeunes de la rue de pratiquer leur sport le soir.

"Je trouve l'expérience très intéressante et je suis même prêt à recommencer l'an prochain. A part le système d'éclairage, ce sont les jeunes qui se sont occupés de tout et qui entretiennent la patinoire. Bien que la glace ne soit pas de qualité supérieure, cela ne semble pas freiner leur élan. Le seul regret que l'on puisse avoir dans cette affaire, c'est

que nous n'ayons pas pu faire de glace plus tôt à cause de la température", déclare M. Tétrault.

"L'expérience que nous tentons avec la patinoire de la rue Lepitre entre tout à fait dans la philosophie du Service des loisirs", explique de son côté Yvon Boisvert, récréologue à East-Angus. La prise en main par les citoyens de leurs outils de loisirs ne peut être qu'encouragée. En prêtant l'équipement disponible, la Ville permet aux gens de se munir d'outils adaptés à leurs besoins. Ce qui se passe sur la rue Lepitre cette saison, pourrait très bien, si l'expérience s'avère valable, s'étendre dans les années à venir, à d'autres rues ou quartiers de la ville.

En ce qui concerne la patinoire située sur la rive-sud, elle a été érigée sur le terrain de tennis. Cependant, M. Boisvert tient à préciser que c'est après vérification auprès du contremaître de la Ville que cette décision a été prise, s'assurant ainsi que le terrain ne subirait aucune détérioration.

Les festivités du 125e anniversaire de Weedon débutent aujourd'hui

WEEDON (YR) — Les fêtes du 125e anniversaire de fondation de la paroisse de Weedon débutent aujourd'hui samedi 16 janvier, par une messe, qui sera suivie par un bal d'ouverture.

De nombreuses activités par ailleurs, dans le cadre du Carnaval d'hiver, qui s'échelonnent du 16 au 31 janvier, permettront par la suite à la population de rester dans l'esprit des réjouissances.

Les fêtes du 125e, qui se dérouleront tout au cours de l'année, amèneront la présentation de plusieurs facettes de la vie communautaire sur les plans religieux, récréatif et culturel.

L'anniversaire incitera de nombreux groupes de fraterniser au cours de l'année: retrouvailles des sportifs, soirée d'hommage aux grands-parents, journée à la cabane à sucre, concert de l'Harmonie Louis-Saint-Laurent, récital de la chorale Gailonla, journée d'hommage aux pionniers de Weedon, visite des personnes âgées à domicile et dans les

foyers et deux soirées rétro, pour les jeunes et les moins jeunes.

Retrouvailles

Un bloc important d'activités de retrouvailles a été organisé pour les 24, 25 et 26 juin.

La population pourra alors participer aux fêtes de la St-Jean avec feu d'artifices, rencontre entre institutrices et d'anciens élèves et messe suivie d'un banquet de retrouvailles. Les anciens résidents de la paroisse sont aussi invités à participer. La fin de semaine sera marquée par une exposition et par le lancement du volume-souvenir du 125e, le 25 juin.

Deux parades importantes se dérouleront au cours de l'été. Il y aura d'abord la parade des gendoles sur les rivières Saumons et St-François, ainsi que sur le lac

Louise, le 2 juillet, puis la parade du 125e dans le cadre du Festival du blé d'inde, le 21 août.

La "Fête des moissons" chez le Père Germain Biron, vise à attirer les familles sur une des belles fermes de la région. Des fêtes champêtres devraient y faire la joie des participants.

Finalement, l'année du 125e se terminera par un concert d'anciens chants de Noël, ayant la célébration de la messe de minuit, à l'église paroissiale.

M. Gilles Magnan, président du comité organisateur des fêtes, invite la population à se procurer le programme des festivités et surtout à participer à ces dernières.

Le Carnaval d'hiver

L'ouverture du Carnaval d'hiver aura lieu demain 16 janvier, à 14h. L'événement sera suivi par une partie de hockey entre le Club sportif des médias du Québec et des artistes de Radio-Canada.

Le lendemain sera consacré

aux jeunes joueurs de hockey novices et à un spectacle de patinage artistique, le tout débutant à midi.

Le 22 janvier, à 21h, le tournoi de ballon sur glace débutera par un affrontement entre la Chambre de commerce et les municipalités. Ce tournoi se poursuivra les 23 et 24 janvier, pour se terminer le dimanche, à 19h, par la finale et la remise des trophées.

Un bingo a été organisé pour 19h30, le 27 janvier, au Centre communautaire de Weedon.

Le vendredi 29 janvier sera marqué par du patinage en compagnie du Bonhomme Carnaval, à 19h, et par le début du tournoi de hockey-bottes, qui se poursuivra toute la journée, le lendemain. La soirée du samedi 30 janvier sera marquée par une soirée dansante au Centre communautaire.

Le tournoi de hockey-bottes se terminera le dimanche, 31 janvier, dans la journée. La clôture du Carnaval est prévue pour 18h, le même jour.

Interurbains: Rock-Island déçue du rejet du fédéral

ROCK-ISLAND (MD) — Le conseil municipal de Rock-Island, par la voix du maire Jean-Louis Dupont, s'est dit déçu de voir le projet d'élimination des frais téléphoniques interurbains rejeté par la Direction du développement de l'emploi du gouvernement fédéral.

On se rappellera que la Ville avait soumis, dans le cadre du programme de Développement de l'emploi, un projet dans le but d'effectuer des études et des travaux menant à l'élimination des frais interurbains entre les secteurs urbains de Coaticook, Magog et Sherbrooke et les Villes frontalières.

Critères

La Direction de l'emploi a fait savoir au responsable du dossier à la Ville que la proposition de

projet ne satisfait pas aux critères d'admissibilité "puisque la ville n'a pas été en mesure d'y apporter les correctifs demandés". Or, selon une lettre du maire Dupont adressée au député fédéral du comté, François Gérin, la Ville n'a pas été consultée. D'aucune manière, soutient-on, il a été demandé à la Ville d'apporter des correctifs au projet.

Le maire Dupont, dans ses remarques au député Gérin, souligne sa déception et espère que ledit projet sera reconsidéré.

Les Entreprises HARVEY

Changent de vocation

1031, RANG 7, WICKHAM, QUE., JOC 150

COMPAREZ NOS PRIX

CES PRIX SONT "COMPTANT ET EMPORTEZ" ET LIMITÉS À L'INVENTAIRE

TÉL: 1 (819) 398-7374-6875

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi, mardi, mercredi: 8h00 à 17h30
Jeudi, vendredi: 8h00 à 21h00
Samedi: 8h00 à 16h00

ENTREPRENEURS, COMMERÇANTS, BRICOLEURS VOICI POUR VOUS! LIQUIDATION COMPLÈTE

BARREAUX CHÊNE

| DESCRIPTION | Qté | PRIX |
|-------------------|------|------|
| 1 1/2 x 34 effilé | 390 | 4.95 |
| 1 1/2 x 31 carré | 186 | 7.25 |
| 1 1/2 x 31 effilé | 875 | 7.25 |
| 1 1/2 x 36 effilé | 555 | 8.40 |
| 1 1/2 x 34 effilé | 2459 | 4.95 |
| 1 1/2 x 31 carré | 200 | 4.50 |
| 1 1/2 x 36 carré | 166 | 5.25 |
| 1 1/2 x 34 effilé | 718 | 7.95 |
| 1 1/2 x 18 carré | 491 | 5.65 |
| 1 1/2 x 28 carré | 120 | 5.65 |
| 1 1/2 x 31 effilé | 810 | 4.50 |
| 1 1/2 x 34 carré | 180 | 7.95 |
| 1 1/2 x 34 effilé | 194 | 7.95 |
| 1 1/2 x 31 effilé | 710 | 4.50 |
| 1 1/2 x 36 effilé | 390 | 5.25 |
| 1 1/2 x 34 carré | 214 | 4.95 |
| 1 1/2 x 31 effilé | 237 | 7.25 |
| 1 1/2 x 31 carré | 94 | 7.25 |
| 1 1/2 x 24 carré | 60 | 5.65 |
| 1 1/2 x 36 carré | 37 | 8.50 |

MARCHES CHÊNE

| DESCRIPTION | Qté | PRIX |
|--------------------------|-----|-------|
| 1 1/2 x 16 x 10 1/2 x 36 | 165 | 17.49 |
| 1 1/2 x 16 x 10 1/2 x 48 | 22 | 24.15 |
| 1 1/2 x 10 1/2 x 42 | 1 | 45.71 |
| 1 1/2 x 16 x 10 1/2 x 42 | 68 | 20.79 |
| 1 1/2 x 10 1/2 x 36 | 6 | 38.45 |
| 1 1/2 x 10 1/2 x 48 | 3 | 53.19 |

CONTRE-MARCHES CHÊNE

| | | |
|------------------|-----|-------|
| 3/4 x 7 1/2 x 36 | 441 | 8.46 |
| 3/4 x 7 1/2 x 48 | 112 | 12.04 |
| 3/4 x 7 1/2 x 42 | 152 | 10.22 |

MAINS COURANTES CHÊNE

| | | |
|---------------|------|------|
| 1 1/2 x 4 1/2 | 285 | 4.35 |
| 2 1/2 x 1 1/2 | 240 | 3.50 |
| 2 1/2 x 1 1/2 | 48 | 5.25 |
| 3/4 x 2 1/2 | 192 | 1.90 |
| 2 1/2 x 2 1/2 | 158 | 4.35 |
| 2 1/2 x 2 1/2 | 1031 | 5.95 |
| 3/4 x 2 1/2 | 214 | 1.90 |
| 2 1/2 x 1 1/2 | 243 | 3.95 |

AUSSI EN PIN ET EN MERISIER

PORTES INTÉRIEURES

PANNEAU NO 2

| | LAUAN | FRÈNE | MERISIER | CHÊNE | MAS UNI | MAS PREF EMBOSSES |
|-----------|-------|-------|----------|-------|---------|-------------------|
| 12" x 18" | 10.00 | 11.00 | 10.00 | 15.00 | 8.00 | 13.00 |
| 20" x 24" | 12.00 | 17.00 | | | 10.00 | 14.00 |
| 26" | 14.00 | 19.00 | | | 11.00 | 15.00 |
| 28" | 14.00 | | | 22.00 | 12.00 | 16.00 |
| 30" | 15.00 | 21.00 | 19.00 | 24.00 | 13.00 | 17.00 |
| 32" | 15.00 | 21.00 | | 25.00 | 14.00 | 17.00 |
| 34" | 16.00 | 21.00 | | 27.00 | 15.00 | 19.00 |
| 36" | 16.00 | 21.00 | | 15.00 | 15.00 | 19.00 |

PLIANTES NO 2 AVEC QUINCAILLERIE

| | | | | | |
|-----------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 18" x 24" | 22.00 | 20.00 | 18.00 | 20.00 | 22.00 |
| 26" à 30" | 22.00 | 27.95 | 27.95 | 35.95 | 20.00 |
| 32" à 34" | 22.00 | 31.95 | | 35.95 | 20.00 |
| 36" | 22.00 | 31.95 | | 35.95 | 20.00 |

MODULES D'ARMOIRES

EN MÉLAMINE

| | AMANDE | BLANC | PRIX |
|---------|--------|-------|--------|
| B 9x35 | 4 | 2 | 64.00 |
| B 12x35 | 5 | 4 | 67.00 |
| B 21x35 | 2 | 2 | 76.00 |
| B 24x35 | 5 | 8 | 92.00 |
| B 30x35 | 4 | 10 | 99.00 |
| B 36x35 | 1 | 3 | 105.00 |
| B 42x35 | 2 | 1 | 109.00 |
| B 48x35 | | 6 | 137.00 |
| B.C. | | | |
| 42x35 | | 4 | 91.00 |
| B 72x35 | 0 | 5 | 199.00 |
| B 96x35 | 3 | 5 | 259.00 |
| B.T. | | | |
| 12x35 | 3 | 2 | 103.00 |
| B.T. | | | |
| 15x35 | 2 | 2 | 106.00 |
| B.T. | | | |
| 18x35 | 5 | 1 | 113.00 |
| B.L.S. | | | |
| 36x36 | 5 | 10 | 158.00 |
| G.M. | | | |
| 18x84 | 3 | 0 | 167.00 |
| G.M. | | | |
| 24x84 | 4 | 2 | 208.00 |
| H 9x30 | 7 | 1 | 57.00 |
| H 12x30 | 8 | 12 | 61.00 |
| H 15x30 | 3 | 4 | 65.00 |
| H 18x30 | 8 | 3 | 68.00 |
| H 21x30 | 7 | 3 | 70.00 |
| H 24x30 | 2 | 9 | 86.00 |
| H 30x30 | 3 | 9 | 92.00 |
| H 33x30 | 4 | 1 | 95.00 |
| H 48x30 | 3 | 3 | 134.00 |
| H 72x30 | 0 | 7 | 178.00 |
| H 96x30 | 3 | 2 | 230.00 |
| H.C.D. | | | |
| 24x24 | 2 | 6 | 102.00 |
| H 24x18 | 4 | 2 | 67.00 |
| H 30x18 | 2 | 14 | 77.00 |
| H 33x18 | 3 | 1 | 78.00 |
| H 36x18 | | 2 | 80.00 |
| L 60x30 | 1 | 2 | 138.00 |

CERAMILITES

| | |
|-----------------|-------|
| 31 Feuilles | 25.00 |
| 96 feuilles 5x5 | 12.95 |

COMPTOIR VANITÉ

| | |
|-------------|--------------|
| 41 12 pieds | 4.95 pi.lin. |
| 17 10 pieds | 4.95 pi.lin. |
| 29 8 pieds | 4.95 pi.lin. |

COMPTOIR CUISINE

| | |
|-------------|--------------|
| 10 12 pieds | 4.95 pi.lin. |
| 17 10 pieds | 4.95 pi.lin. |
| 11 8 pieds | 4.95 pi.lin. |

COMPTOIR LUNCH

| | |
|------------|--------------|
| 2 10 pieds | 3.95 pi.lin. |
| 3 12 pieds | 3.95 pi.lin. |

PORTES D'ARMOIRES EN PIN

904 portes 5\$ à 11\$

PORTES D'ARMOIRES EN CHÊNE

469 portes 5\$ à 11\$

A DES PRIX INCROYABLES

- TABLETTES LAMINÉES
- PIN FINITION-PAQUETS
- MOULURE DE PIN
- LAVABO MARBRE, BAIN ET DOUCHE EN FIBRE DE VERRE
- 6000 MIROIRS

PORTES EXTÉRIEURES NO 1

| | | |
|-----------|-------|-------|
| 18" à 24" | 47.95 | 62.95 |
| 26" à 30" | 27.95 | 49.95 |
| 32" à 36" | 31.95 | 53.95 |

Coeur coulissant 34 x 82: 76.00
Kits A.B.C.: 180.00
Boîtes de portes: 39.95
Seuils: 10.95
367 portes extérieures No 2 de: 35\$ à 95\$

PORTES EXTÉRIEURES NO 2

| | | |
|-----------|-------|-------|
| 18" à 24" | 47.95 | 62.95 |
| 26" à 30" | 27.95 | 49.95 |
| 32" à 36" | 31.95 | 53.95 |

PORTES EXTÉRIEURES NO 3

| | | |
|-----------|-------|-------|
| 18" à 24" | 47.95 | 62.95 |
| 26" à 30" | 27.95 | 49.95 |
| 32" à 36" | 31.95 | 53.95 |

PORTES EXTÉRIEURES NO 4

| | | |
|-----------|-------|-------|
| 18" à 24" | 47.95 | 62.95 |
| 26" à 30" | 27.95 | 49.95 |
| 32" à 36" | 31.95 | 53.95 |

PORTES EXTÉRIEURES NO 5

| | | |
|-----------|-------|-------|
| 18" à 24" | 47.95 | 62.95 |
| 26" à 30" | 27.95 | 49.95 |
| 32" à 36" | 31.95 | 53.95 |

PORTES EXTÉRIEURES NO 6

| | | |
|-----------|-------|-------|
| 18" à 24" | 47.95 | 62.95 |
| 26" à 30" | 27.95 | 49.95 |
| 32" à 36" | 31.95 | 53.95 |

PORTES EXTÉRIEURES NO 7

| | | |
|-----------|-------|-------|
| 18" à 24" | 47.95 | 62.95 |
| 26" à 30" | 27.95 | 49.95 |
| 32" à 36" | 31.95 | 53.95 |

PORTES EXTÉRIEURES NO 8

| | | |
|-----------|-------|-------|
| 18" à 24" | 47.95 | 62.95 |
| 26" à 30" | 27.95 | 49.95 |
| 32" à 36" | 31.95 | 53.95 |

PORTES EXTÉRIEURES NO 9

| | | |
|-----------|-------|-------|
| 18" à 24" | 47.95 | 62.95 |
| 26" à 30" | 27.95 | 49.95 |
| 32" à 36" | 31.95 | 53.95 |

PORTES EXTÉRIEURES NO 10

| | | |
|-----------|-------|-------|
| 18" à 24" | 47.95 | 62.95 |
| 26" à 30" | 27.95 | 49.95 |
| 32" à 36" | 31.95 | 53.95 |

PORTES EXTÉRIEURES NO 11

| | | |
|-----------|-------|-------|
| 18" à 24" | 47.95 | 62.95 |
| 26" à 30" | 27.95 | 49.95 |
| 32" à 36" | 31.95 | 53.95 |

PORTES EXTÉRIEURES NO 12

| | | |
|-----------|-------|-------|
| 18" à 24" | 47.95 | 62.95 |
| 26" à 30" | 27.95 | 49.95 |
| 32" à 36" | 31.95 | 53.95 |

PORTES EXTÉRIEURES NO 13

| | | |
|-----------|-------|-------|
| 18" à 24" | 47.95 | 62.95 |
| 26" à 30" | 27.95 | 49.95 |
| 32" à 36" | 31.95 | 53.95 |

PORTES EXTÉRIEURES NO 14

| | | |
|-----------|-------|-------|
| 18" à 24" | 47.95 | 62.95 |
| 26" à 30" | 27.95 | 49.95 |
| 32" à 36" | 31.95 | 53.95 |

PORTES EXTÉRIEURES NO 15

| | | |
|-----------|-------|-------|
| 18" à 24" | 47.95 | 62.95 |
| 26" à 30" | 27.95 | 49.95 |
| 32" à 36" | 31.95 | 53.95 |

PORTES EXTÉRIEURES NO 16

| | | |
|-----------|-------|-------|
| 18" à 24" | 47.95 | 62.95 |
| 26" à 30" | 27.95 | 49.95 |
| 32" à 36" | 31.95 | 53.95 |

PORTES EXTÉRIEURES NO 17

| | | |
|-----------|-------|-----|
| 18" à 24" | 47.95 | 62. |
|-----------|-------|-----|

RÉGIONAL

Projet d'échange étudiant avorté à Drummondville

Le syndicat dénonce la commission scolaire

par **Gérald PRINCE**
DRUMMONDVILLE — Le Syndicat de l'enseignement de la région de Drummondville crie au gaspillage des énergies, à la suite d'une décision de la Commission scolaire Deschênes.

Selon le SERD, qui dévoile cette affaire dans son dernier bulletin interne Sentinelles-Fiche, un projet d'échanges d'une vingtaine d'étudiants en anglais, estimé à plus de 35,000 \$, a avorté parce que la Commission scolaire a négligé de verser 875 \$ en suppléance. Gaspillage en effet, disent les enseignants, car deux professeurs d'anglais ont consacré beaucoup de temps comme complément de tâche à organiser cet échange qui devait avoir lieu ce printemps avec d'autres étudiants de Saskatoon. Alors que tous se félicitaient de ce projet, alors que le gouvernement fédéral octroyait 500 \$ de subventions par étudiant, la Commission scolaire n'a pas répondu à la demande des enseignants de payer 875 \$ pour faire rempla-

cer les deux enseignants pendant leur absence.

Coulé par la fond

Pour le syndicat, le projet complet a été coulé par le fond à la suite de cette omission. Des énergies ont été gaspillées également à Saskatoon, où plusieurs personnes s'étaient impliquées directement dans cet échange. Gaspillage également du travail, qui s'est avéré inutile, des fonctionnaires du gouvernement fédéral. Pour le SERD, une telle attitude risque de démotiver les enseignants désireux de faire profiter leurs élèves de projets intéressants. De l'avis du syndicat, d'autres enseignants se montreront réticents à lancer des initiatives semblables, ce qui sera dommage pour tous.

A Plessisville

Croisade contre la fermeture du centre régional de voirie

par **Maurice CLOUTIER**
PLESSISVILLE — La région de Plessisville part littéralement en croisade contre la menace de fermeture du centre régional de voirie installé à Plessisville paroisse depuis plusieurs décennies.

'Nous n'avons par les moyens de perdre une PME de 65 emplois, a lancé le conseiller à la Ville de Plessisville, Arsène Rousseau. Nous allons prendre tous les moyens ordinaires et extraordinaires nécessaires pour conserver le centre.'

Nommé à la tête du comité municipal de sauvegarde du centre, M. Rousseau veut des éclaircissements sans délai sur les rumeurs de partage des actifs du centre entre les régions de l'Amiante et de Victoriaville.

Vers Black Lake

Il semble en effet qu'une partie des équipements et des effectifs serait déplacée vers Black Lake, où le sous-centre gagnerait le titre de centre régional. Puis, Victoriaville prendrait en charge le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de l'Érable, qui vient d'être intégré en

bloc à la région 04, avec l'autre partie des effectifs de Plessisville. La décision ferait partie d'une vaste révision de la localisation des équipements de voirie à travers la province.

Hier, M. Rousseau attendait la confirmation d'une rencontre avec le ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, qui aurait lieu au cours de la prochaine semaine. Des représentants de la MRC et de Plessisville paroisse seraient du voyage.

Le conseil des maires de la MRC, à sa dernière réunion, a lui aussi mis sur pied un comité de sauvegarde du centre. La Ville et les maires de la MRC s'objectent à toute diminution de l'importance du centre, qui dessert les régions de Plessisville et de l'Amiante.

Avec 15 pour cent de chômage à Plessisville et nos efforts pour relancer l'économie, il serait inacceptable que le ministre des

Transports vienne nous enlever 65 emplois', a vociféré le conseiller municipal.

M. Rousseau, qui est reconnu pour ses sorties enflammées au conseil municipal, a promis 'de frapper fort s'il le faut. Tout dépendra de la réponse du ministre.'

Dès lundi soir, le conseil municipal de Plessisville adoptera une résolution contre toute réduction de l'ampleur du bureau régional. D'autres actions, dont une pétition, sont en phase de planification. Déjà, le personnel du centre a signé une pétition contre le morcellement de leur bureau.

Avant de songer à construire un nouveau centre de voirie à Victoriaville, M. Rousseau estime que le ministre devrait préserver le centre de Plessisville, dont les bâtiments seraient en très bon état. Si les deux bâtiments à Victoriaville ne sont plus adéquats, M. Rousseau va jusqu'à proposer un agrandissement des installations de Plessisville, pour relocaliser le personnel à cet endroit.

Vague

Hier, fidèle à son habitude, le

député d'Arthabaska, Laurier Gardner, n'a fourni que des réponses vagues concernant ce dossier. Il a mentionné entre autres que 'le dossier est bien mené' et que son objectif est 'de sauver les emplois'. Il n'a toutefois pas assuré le maintien des emplois à Plessisville.

'Mes représentations auprès du ministre sont faites depuis un certain temps,' a-t-il indiqué. Puis, il a laissé tomber que 'ce n'est pas couler dans le ciment que telle ville doit avoir un centre de voirie. Il est bon revoir les choses.'

Il a refusé de se compromettre, prétextant que les décisions viennent du ministre. Refusant de se ranger derrière les revendications de Plessisville, M. Gardner voit néanmoins à l'organisation d'une rencontre avec le ministre. Il a aussi rencontré des représentants des employés du bureau de Plessisville.

Enfin, les propos voilés du député laisse croire que la décision du ministre irait dans le sens de faire du bureau de Plessisville un sous-centre de Victoriaville.

Renouf peint une Mona Lisa de la grandeur d'un timbre-poste

VICTORIAVILLE (MC) — Décidément, le jeune artiste-peintre Jean-François Renouf, maintenant installé à Victoriaville, est friand de records, lui qui a déjà son nom dans le livre Guinness.

Dans son logement, pas plus grand que votre chambre à coucher, il vient de terminer une reproduction du célèbre portrait de Mona Lisa, qui mesure 150 par 250 millimètres, soit la grandeur d'un timbre-poste.

Il ne cherchait pas à faire une toile à la dimension de son logement lorsqu'il s'est mis au boulot il y a deux semaines. Il voulait simplement établir le record du monde pour la plus petite reproduction du tableau de Léonard de Vinci.

Il assure qu'il a respecté les proportions. 'C'est tellement petit que j'ai dû prendre un de mes cheveux pour faire les traits du visage', a-t-il expliqué avec un large sourire.

Le jeune artiste autodidacte de 20 ans ne vendrait toutefois son oeuvre pour le prix d'un timbre-poste. Il croit que celle-ci lui vaudra une nouvelle inscription au livre des records.

En juin 1986, alors qu'il rési-

daient chez ses parents à Lyster, Renouf a peint pendant 5 jours 3 heures et 58 minutes, pour établir ainsi un record d'endurance.

Il a obtenu une large couverture des médias, ce qui lui a permis d'exposer dans deux galeries professionnelles depuis ce temps. Le concours l'a sorti des ténèbres, lui qui pousse le pinceau et le crayon depuis sept ans. Et Monna Lisa? 'Je fais cela pour avoir de la publicité, a-t-il avoué sans ambages. Je ne veux pas attendre 20 ans pour me faire connaître.'

Au cours des derniers mois, il a vendu quelques toiles. L'affectionne le surréalisme et n'hésite pas à peindre les idées les plus folles qui lui passent par la tête.

Il mise maintenant sur New-York pour faire un coup d'argent. Il assure qu'il s'y rendra à la fin du mois de février, bien qu'il n'ait aucun contact là-bas, pour mousser la vente de ses oeuvres au pays de l'Onclé Sam.



(Photo La Tribune par Maurice Cloutier)
 Jean-François Renouf montre la toile miniature de Mona Lisa.

Gardner veut 3 millions \$

VICTORIAVILLE (MC) — Le député d'Arthabaska, Laurier Gardner, veut obtenir une enveloppe de 3 millions \$ en 1988 pour les travaux de construction et d'entretien du réseau routier du comté.

Il a avancé ce chiffre lors du dévoilement de sa politique d'intervention sur l'amélioration des routes.

Cette somme est sensiblement la même que l'an dernier, alors que le comté d'Arthabaska avait obtenu une enveloppe supplémentaire d'environ un million de dollars, pour protéger le réseau existant. Le montant d'un million \$ découle du budget alloué à la sauvegarde du réseau routier provincial, à la suite du dépôt du rapport Middlemiss.

A ce chapitre, M. Gardner croit être en mesure d'aller chercher un autre million de dollars en 1988. 'Le comté d'Arthabaska n'est pas parmi les mieux nantis pour l'état de ses routes', a laissé tomber M. Gardner.

Déjà, le député a insisté sur la nécessité d'une couche d'usure sur le tronçon Victoriaville-Warwick de la route 116 et le boulevard Industriel, de Victoriaville vers St-Albert. En 1987, une couche d'usure a été étendue sur la route 162 et divers travaux de pavage ont été réalisés avec les fonds supplémentaires.

Parmi les investissements prévus en 1988, M. Gardner mentionne 350,000\$ pour la rue Laurier Est, à Arthabaska et 700,000\$ pour l'asphaltage de la route entre Trotter Mills et St-Fortunat et le 9e rang de St-Christophe. La réfection de l'avenue Pie X à St-Christophe et Ste-Victoire doit aussi se réaliser cette année, ce qui grugera encore le budget du comté.

Par ailleurs, la politique du député repose principalement sur l'élimination des chemins de terre et des points dangereux ainsi que l'amélioration des grands axes routiers. A ce chapitre, les dossiers d'élargissement de la

Jeunes Drummondvillois à la télé française

Le Bureau du tourisme n'est pas impliqué

RUMMONDVILLE (GP) — Le Bureau du tourisme et des congrès de Drummondville n'est nullement engagé dans le projet de participation de 18 jeunes Drummondvillois à une émission à la télévision française à la mi-avril.

C'est la précision apportée hier par Mme Magali de Marignane, qui est chargée, au nom de la ville de Marignane en France, de recruter ces jeunes candidats pour l'émission Inter-continent et pour un voyage à Paris et en Provence en avril.

'Il s'agit d'un projet tout-à-fait privé, dit Mme de Marignane, et le BTC n'a rien à voir avec. Il faut noter que la ville de Drummondville a été sélectionnée par la France pour participer à ce projet'. Selon les informations

Correspondant demandé

Le service des nouvelles de La Tribune est actuellement à la recherche d'un(e) journaliste à la pige (correspondant) pour la municipalité d'Acton-Vale. Le candidat devra obligatoirement résider à Acton-Vale et posséder une bonne connaissance du français écrit. Communiquer avec Pierre-Yvon Bégin, chef des nouvelles, à (819) 564-5454.



Avec nos systèmes mobiles de télécommunications on roule sans perdre la boule!

Pour bénéficier des zones de transmission par antenne les plus étendues, faites appel à Motorola. Cette société innovatrice a mis en place et dirige des réseaux de télécommunications par systèmes mobiles de premier ordre dans les principaux centres urbains et ruraux du Canada, de Saint-Jean à Victoria.

Toutes nos zones ont été conçues pour offrir un rendement optimum et bénéficient du service technique national Motorola.

Pour obtenir de plus amples renseignements, adressez-vous au Centre Motorola de votre localité, aux représentants aux ventes ou composez sans frais le 1-800-268-3344.



362, 12e Avenue nord
Sherbrooke
563-0133

31980

COIFFURE SEARS

FORFAIT 50% PERMANENTE GLEMBY REVITALISANT

Incluant shampooing, coupe, permanente, séchage séchoir ou mise en plis, shampooing revitalisant Glemby (225 mL) et revitalisant Glemby (225 mL)

MAINTENANT: 37\$
 Sears ord. 74,41\$

- Offre en vigueur jusqu'au 30 janvier 1988
- Consultation gratuite
- Avec ou sans rendez-vous
- Il faut acheter tout l'ensemble pour bénéficier de l'escompte
- Nous coffons également les hommes
- Offre non valable avec d'autres offres à prix réduit ou dans nos salons Mini Prix
- Possibilité de crédit



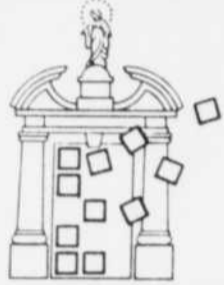
©1988 The Glemby Co. Inc.

Laval 682-1200 - Saint-Jean 349-2651 - Place Vertu 335-7770 - Anjou 353-7770 - Brossard 465-1000 - Saint-Jérôme 432-2110 - Sherbrooke 563-9440 - Trois-Rivières 379-5444 - Fleur de Lys 529-9861 - Galeries Chagnon 833-4711 - LaSalle 364-7310



Vous en avez pour votre argent... et plus!

31685



Collège Mont Notre-Dame
 114, rue Cathédrale
 Sherbrooke, J1H 4M1

QUESTION DE RÉUSSITE SCOLAIRE?


— si on compare:

- écoles publiques, écoles privées
- niveau régional, niveau provincial,

nos élèves performant **au-dessus** des moyennes, à chacun des examens communs du M.E.Q.

le choix d'aujourd'hui pour un demain réussi.

31978



Collège Mont Notre-Dame
 114, rue Cathédrale
 Sherbrooke, J1H 4M1
 1857-1987

130 ANS,

UNE TRADITION
UNE PORTE OUVERTE SUR DEMAIN

Un lieu d'apprentissage:

- enseignants dynamiques
- cours de qualité
- options: arts, musique, latin, espagnol
- suivi pédagogique individualisé
- programme de douance
- mentorat
- méthodes de travail efficaces
- support technique adéquat

Un milieu de vie:

- discipline personnelle
- esprit d'initiative
- autonomie
- sens des responsabilités
- créativité
- sens de l'équipe
- appartenance au groupe
- engagement chrétien

LE CHOIX D'AUJOURD'HUI
POUR UN DEMAIN RÉUSSI

Pour RENSEIGNEMENTS: (819) 563-4104

31979

Fermeture de la mine Bell

Savoie disposé à former un comité spécial

par Pierre SÉVIGNY

•THETFORD-MINES — Le ministre délégué aux Mines du Québec, Raymond Savoie, est disposé à former un comité spécial qui aurait pour mandat d'étudier toute la problématique relative à la fermeture temporaire et prolongée de la compagnie Les Mines d'Amiante Bell Ltée de Thetford-Mines.

C'est ce qu'il a fait savoir aux représentants des syndicats Métallos lors d'une rencontre de deux heures à son bureau de Québec.

Avenir

La délégation syndicale voulait obtenir

tous les renseignements susceptibles de déterminer l'avenir à court et moyen terme de la mine Bell, une filiale de la Société nationale de l'amiante (SNA). Les syndicats veulent dissiper le sentiment d'incertitude qui règne, notamment quant à la

notion de "fermeture temporaire et prolongée". Or, jusqu'à présent, il appert que la direction de la société en commandite LAB Chrysolite ait fourni au ministre Savoie les mêmes réponses que celles données aux Métallos.

C'est à la suite de la discussion que le ministre Savoie a suggéré de convoquer une table ronde réunissant toutes les parties impliquées par cette fermeture temporaire qui affectera quelque 450 travailleurs durant un minimum de six mois,



Raymond Savoie

soit la société LAB, les syndicats, la SNA et le gouvernement du Québec. Et, à la suggestion des Métallos, le ministre a également accepté d'inclure dans le mandat de l'éventuel comité spécial l'étude d'un plan de redressement pour la mine Bell.

Rencontre satisfaisante

Le président du local 7285 des Métallos de la mine Bell, André Fillion, s'est dit

satisfait de la rencontre avec le ministre Savoie. "Mais, je serai encore plus satisfait lorsque la table ronde sera officiellement formée."

Il soutient que ce comité spécial pourra éventuellement remplacer l'enquête publique réclamée par les Métallos, mais à l'unique condition de pouvoir obtenir des réponses qui seront de nature à donner le véritable portrait de la situation qui prévaut à la mine Bell.

"C'est l'incertitude qui nous agace. Car c'est long attendre jusqu'à l'automne prochain pour savoir ce qu'il adviendra de nos emplois. L'employeur a sûrement fait des projections à long terme quant à ses intentions et c'est ce que nous voulons savoir le plus rapidement possible."

Consultation promise

Par ailleurs, le ministre Savoie s'est en-

gagé à déclencher un processus de consultation auprès des syndicats concernés par les éventuelles ventes des filiales de la SNA.

Le gouvernement du Québec désire réorienter sa participation dans le domaine de l'amiante, notamment en se départissant de toutes les filiales de la SNA. Le ministre Savoie a promis que le gouvernement n'agirait pas en "sauvage", ni en cachette.

Le secteur agro-forestier est important dans l'Amiante

par Pierre SÉVIGNY

THETFORD-MINES — La contribution du secteur agro-forestier dans l'activité socio-économique de la région de Thetford-Mines est très importante, mais demeure inconnue pour plusieurs personnes.

Le portrait de ce secteur, réalisé à partir de discussions de la table sectorielle en vue de la tenue du colloque socio-économique des 5 et 6 février prochains, est éloquent à cet égard.

Ainsi, le territoire de la MRC de l'Amiante regroupe 839 exploitations agricoles et 960 propriétaires de boisés privés pour une superficie

totale en terre agricole de 39,330 hectares et en terrain forestier de 126,000 hectares, soit quelque 65 pour cent de la superficie totale du territoire de la MRC.

Ventes totales de 33 millions \$

En 1985, le total des ventes déclarées dans

le secteur agricole a été estimé à 33 millions \$ au regard de 3 millions \$ pour les produits forestiers de la région.

La production agricole dominante dans la région est la production laitière avec 15,671 litres par jour et plus de 1,1 million de kilogrammes de matière grasse. Du côté forestier, les principales productions sont le bois à pâte, le bois de chauffage et de sciage.

Forces et faiblesses

Le regroupement des représentants du secteur agro-forestier de la région, dans le

cadre d'une rencontre préparatoire au colloque, constitue un précédent, notamment par le fait qu'ils ont été invités à faire une analyse objective de la situation des forces et faiblesses.

Sur le plan des forces, les intervenants ont souligné une présence représentative de différents organismes qui interviennent dans ce secteur d'activités.

Manque de relève

Au chapitre des faiblesses, le manque de relève dans le secteur agricole vient en tête de liste avec une moyenne d'âge des

producteurs de 47 ans. Le peu de sensibilisation des élus municipaux et de la population à l'importance de l'aménagement de la forêt est un autre sujet d'inquiétude tout comme le dépeuplement des érablières qui constitue un problème aigu dans la région.

Les discussions à la table sectorielle du domaine agro-forestier auront donc favorisé une meilleure prise de conscience des potentiels à exploiter et des lacunes à améliorer tout en faisant découvrir l'importance de ce secteur d'activités dans la région de Thetford-Mines.

8e télé-radiothon de la paralysie cérébrale dans la zone Amiante

THETFORD-MINES (PS) — Pour la huitième année consécutive, la direction de la zone Amiante de l'Association de la paralysie cérébrale du Québec organise un télé-radiothon qui se déroulera le dimanche 8 février prochain entre 8h et 20h, simultanément sur les ondes du canal 9 de la TV locale et de la station radiophonique CKLD.

Environ 600 bénévoles assureront la bonne marche de cet événement qui, cette année, sera sous la présidence d'honneur de M. André Couture. Président du Conseil d'administration de l'Hôpital général de l'Amiante, ce dernier soutient qu'il n'a pas hésité un seul instant avant d'accepter non pas cet honneur, mais une responsabilité qui favorisera l'évolution de la situation pour les personnes handicapées de la région. "Je me suis toujours considéré comme un privilégié et c'est pourquoi je sens le besoin d'aider les autres, dans la mesure de mes capacités."

L'expérience de l'an dernier s'étant avérée concluante, le télé-radiothon se déroulera encore à l'école polyvalente de Thetford-Mines sous le thème "Un message d'Amour". L'objectif monétaire demeure le même que l'an passé, soit 60,000 \$. La meilleure performance a été enregistrée en 1986 avec un montant de 58,817 \$ au regard de 55,664 \$ en 1987. Mais, cette année, les organisateurs sont confiants d'atteindre enfin l'objectif.

Les Caisses populaires de la région s'impliquent encore cette année en servant de centres de dépôts intermédiaires. Un centre d'animation sera localisé à l'auditorium de la polyvalente où toute la population pourra assister à un spectacle mettant en vedette les artistes locaux. C'est ce spectacle qui sera retransmis sur les ondes de la télé locale.

Dans la région de l'Amiante, la campagne de financement est maintenant débutée, notamment par la pré-vente écrite et la collecte dans les milieux de travail.

42 mois de prison pour vol

ARTHABASKA (MC) — Daniel Dupuis, un individu de 23 ans d'Arthabaska, a été condamné à une peine totale de 42 mois de pénitencier, en rapport avec le vol à main armée du 18 août dernier dans une résidence de la rue Dunn à Victoriaville.

Le juge Marc Choquette de la Cour des sessions de la paix, au palais de justice d'Arthabaska, a prononcé cette sentence, à la suite du plaidoyer de culpabilité enregistré par le jeune homme.

Dans l'après-midi du 18 août, deux individus, dont Dupuis, ont fait irruption dans la résidence avec une arme. Ils ont alors menacé la femme, qui était seule sur place, pour finalement obtenir les 7,000 \$ que contenait le coffre-fort. Avant de fuir, ils avaient ligoté la femme à une chaise.

Hier, Dupuis a aussi été éclopé de plusieurs peines concurrentes, de moindre importance, pour divers délits.

Par ailleurs, le procès du présumé complice de Dupuis, Pierre Lafortune de Victoriaville, âgé de 28 ans, a été repoussé en février.



(Photo La Tribune par Maurice Cloutier)

Problème électrique

Il apparaît de plus en plus évident qu'un trouble électrique est à l'origine du feu qui a rasé un vieux hangar au 16 rue Olivier à Victoriaville, dans la soirée de jeudi. Les policiers-pompiers ont cependant empêché le feu de se propager à d'autres bâtiments. Les pertes totalisent environ 20,000\$. Deux véhicules n'ont pu être sortis du hangar, qui appartient à M. Ulric Pouliot d'Arthabaska.

Record de construction à Grantham-Ouest

DRUMMONDVILLE (GP) — La municipalité de Grantham-Ouest a connu un record de construction en 1987. Comme Drummondville, la municipalité de banlieue Grantham-Ouest a connu un record de construction en 1987. Par rapport à 1986, une autre année record, la hausse est de 2,8 millions \$ pour la valeur des permis, mais le nombre de logements baisse de 20 unités. En 1986, la somme des permis s'élevait à 11,7 millions \$ et le nombre de logements à 225.

C'est la Fête!
Je vous invite tous!
Brigitte, Valérie, Emilie, Georges, Est-Maria, Anthea, Jean-François, Caroline, Anik, Chloé, Kim...

Solde d'hiver
L'ARMOIRE DE BÉCASSINE
Vêtements et articles pour enfants.
771, Principale ouest, (vers le lac), Magog, 847-1977

EN 1988... OUI VOUS POUVEZ!

VOUS DÉBUTEZ EN FÉVRIER... EN JUILLET 88 VOUS ÊTES DIPLOMÉ(E)

DEUX ORDINATEURS PAR ÉTUDIANT(E)
1 A LA MAISON et 1 A L'INSTITUT

PRÉSENTEZ AUX EMPLOYEURS:
1° Votre formation de niveau collégial en bureautique
2° Votre expérience pratique en ordinateur.

BUREAUTIQUE

- Formation de niveau collégial
- Durée: 6 mois.
- Début du cours: 1er février 1988
- Choix: après-midi ou soir.

Technicien(ne) en Bureautique:

Le programme a une durée de sept (7) mois, conduit à l'Attestation d'Études Collégiales. Les diplômés(es) de ce programme peuvent occuper les fonctions suivantes dans l'entreprise:

- comptabilité de tenue de livres sur ordinateur
- secrétariat de service, médical, juridique
- traitement de texte AES, Wordperfect, IBM, etc.
- agent de bureau, organisation en méthodes des procédures de gestion des informations de l'entreprise pour aider les cadres à une meilleure prise de décision
- programmation en LOTUS 1-2-3 d'applications courantes de l'entreprise pour rentabiliser la gestion administrative

FACILITÉ...

- Cours à plein temps (jour) temps partiel (soir)
- Possibilité de prêt du Ministère
- Possibilité d'assurance chômage prolongée pour prestataires
- Service d'aide de placement pour fins scolaires
- Cours de rattrapage individualisé et gratuit
- Accueil et encadrement personnalisé

SI VOUS ÊTES...

- Sans emploi et désirez vous orienter vers une carrière d'avenir et pleine de possibilités?
- Diplômé(e) d'Université ou de Cégep et désirez augmenter vos chances d'emploi?
- A l'emploi d'une entreprise et désirez garantir votre avenir par une double compétence?
- Employeur et désirez recruter ou recruser votre personnel en informatique ou bureautique?
- Apprenez nous sans hésitation. Nous prendrons le temps de vous conseiller!
- Partez gagnante! Devenez professionnelle et vous ouvrez une porte sur l'avenir. Pensez-y c'est le temps. C'est une question de mois!

L'avenir c'est maintenant

INSTITUT INFORMATIQUE-BUREAUTIQUE

Inscrivez-vous maintenant

Yves Bergeron Directeur Pédagogique

ENSEIGNEMENT DE NIVEAU COLLÉGIAL

- PROGRAMMEUR(EUSE) - ANALYSTE
- TECHNICIEN(NE) EN BUREAUTIQUE

COURS DE CULTURE PERSONNELLE AU CHOIX

- LOGICIELS, PROGICIELS, LANGAGES
- M-CRO-ORDINATEURS, BUREAUTIQUE

6, rue Wellington sud, (local 300), Sherbrooke, Qc, Canada, J1H 5C7 Tél.: 821-2886

CONCOURS

Espace sans fumée

Débutant le 7 janvier 88

- CHOISIR** dans son environnement un espace où il sera interdit de fumer.
- S'INSCRIRE** à la Boutique Santé 2000 ou dans un CLSC.
- REEMPLIR** le coupon de participation et recevez un joli présentoir "Espace sans fumée".
- COURIR** la chance de gagner un voyage en Floride pour deux personnes, hôtel, avion, automobile.
- TIRAGE** samedi, le 6 février 1988 à 16h00 à la Boutique Santé 2000 au Carrefour de l'Estrie.

UNE COLLABORATION DE:

Boutique Santé 2000, D.S.C. - C.H.U.S. CLSC S.O.C. CLSC Gaston-Lessard CLSC Maria-Thibault CLSC La Chaumière CLSC Val St-François CLSC Alfred-Desrochers

CLSC Albert-Samson CLSC Fleur de Lys Association des non-fumeurs de l'Estrie Société canadienne du cancer Fondation des maladies du coeur Association pulmonaire du Québec CHLT-Radio 63

boutique Santé 2000

31774x

Ventes de billets de Provincial après la découverte de la fraude

On verra l'impact quand le gros lot sera gagné

— le président de Loto-Québec

par Bernard RACINE
QUÉBEC (PC) — Ce n'est qu'une fois le gros lot de la 6-49 gagné qu'on saura si la fraude sur la Provincial a fait baisser les ventes de billets de Loto-Québec.

«Actuellement, le gros lot de la 6-49 est très élevé et ça pousse les ventes. A mon avis ce n'est pas maintenant qu'on va voir l'impact, mais tôt ou tard ce gros lot va être gagné et là on verra s'il y a un impact sur les ventes.»
 C'est là l'opinion émise par le président de Loto-Québec, M. David Clark, lors de la conférence de presse qu'il a donnée à l'issue de sa rencontre avec le ministre des Finances, Gérard D. Lévesque.

Selon M. Clark, Loto-Québec a actuellement un double problème.

«D'abord un problème de présumée fraude. Il faut donc être absolument sûr qu'à l'avenir les gens aient la conviction que nos employés sont honnêtes et on va mettre tout en oeuvre pour qu'ils puissent avoir cette assurance.»

«D'un autre côté, il nous a fallu enlever du marché un de nos produits qui est défectueux. Quand vous subissez un choc comme ça, vous révisiez tout de suite vos systèmes et vos autres produits pour

être assuré que vous avez la sécurité nécessaire.»

Fonctionnement interne

En répondant aux questions des journalistes, M. Clark s'est trouvé à lever le voile sur une partie du fonctionnement interne de Loto-Québec.

Les entreprises qui impriment les billets de loteries sont des imprimeurs de chèques et ont des systèmes de sécurité très poussés. Loto-Québec n'a même pas à y maintenir un représentant en permanence.

Loto-Québec explique à la Canadian Securities Printers, qui imprime les billets de la loterie Provincial, quelle structure de lots elle veut avoir. L'imprimeur, au moyen d'un programme informatique, détermine comment générer les billets pour arriver à cette structure de lots.

Un essai est fait, sans imprimer les billets, pour voir si le résultat correspond à la demande de Loto-Québec. Quand ils sont convaincus que le programme informatique donne le mélange requis, ils passent à l'impression des billets.

Les billets imprimés passent ensuite aux mains d'une firme de

vérificateurs qui fait une analyse des lots et qui fait rapport à Loto-Québec et à l'imprimeur. Loto-Québec, de son côté, lors de tout changement de produit et de temps à autre, prélève des billets et les fait soumettre à des experts par des laboratoires techniques.

Une fraude via le système informatique est à peu près impossible, selon M. Clark, qui ne croit pas qu'une telle fraude ait jamais été tentée.

«Nous avons plusieurs niveaux de sécurité et toujours une séparation des tâches. Nous faisons, de façon périodique mais très rapprochée, une révision des contrôles informatiques et des systèmes, explique-t-il.

«Nous changeons aussi nos systèmes assez régulièrement pour pouvoir former toujours une cible mouvante, poursuit-il. De plus, il existe des systèmes très sophistiqués de sécurité pour bloquer toute entrée dans le système. Jusqu'ici on n'a jamais eu connaissance de quelqu'un de l'extérieur qui aurait réussi à entrer dans notre système.»

Le système informatique est conçu de telle façon que la moindre intervention dans le système y laisse des traces. Dès qu'une de ces traces est découverte, une enquête est déclenchée.

Trop cher

Discutant de la publication des noms des gagnants, M. Clark a admis que tous n'étaient pas publiés parce que cela prendrait de longues listes de noms et que ça coûterait énormément cher.

Dans certaines loteries, Loto-Québec publie les noms des gagnants de prix dépassant \$500,000 tandis que dans d'autres, elle les publie à partir de \$5,000.

«Il est évident que nous allons revoir toute notre sécurité et en faire part à M. Lévesque», a déclaré M. Clark. Ce sera au ministre des Finances de décider si les nouvelles mesures sont suffisantes.

A un journaliste qui s'informait si Loto-Québec allait tenter des procédures contre l'imprimeur des billets de la Provincial, M. Clark a répondu que pour le moment ce n'est pas là le premier souci de Loto-Québec.

«Notre premier souci, c'est de rectifier la situation afin de pouvoir revenir avec le produit sur le marché.» Entre temps, les avocats nous diront ce qu'il y a à faire.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement

Entrepreneur général en construction recherche SURINTENDANT

pour diriger des chantiers de construction résidentielle dans la région de Sherbrooke. Expérience pertinente requise. Disponibilité immédiate.

Composez: **565-9844**

31293

564-5450

VOIR AUTRES ANNONCES EN PAGES A-11 et A-12

REPRÉSENTANT

Qualités requises: Avoir de l'expérience en dessin. Posséder un minimum de connaissances dans la vente d'armoires de cuisine. Etre dynamique. Faire parvenir votre curriculum vitae au:

200, rue Roy
 Deauville, Qc
 JOB 1N0

32688

Hygiéniste dentaire diplômée
 demande. Temps plein.
 Tél.: 566-5252 ou
 faire parvenir votre curriculum vitae à:
 Centre dentaire
 Beauchemin & Dubé
 750, 13e Ave. nord,
 bureau 200,
 Sherbrooke, Que.
 32079 J1E 317

Curriculum vitae

- TOUTES LES BESOINS DU CLIENT
- INFORMATIONS SCOLAIRES ET PROFESSIONNELLES
- ASSISTANCE INDIVIDUELLE POUR METTRE EN VALEUR SON CURRICULUM VITAE
- RÉDACTION DE C.V. SUR TRAITEMENT DE TEXTE ET SERVICE DE MISE À JOUR
- RÉDACTION DE LETTRES DE PRÉSENTATION
- AIDE PERSONNALISÉE POUR REMPLIR DES FORMULAIRES DE DEMANDE D'EMPLOI
- PRÉPARATION À PASSER UNE ENTREVUE
- SIMULATIONS D'ENTREVUES

Passport Carrière enr.
 563-1843

29198

Personnel demandé

Serveuses serveurs plongeurs disque-jockey

pour bar et brasserie.

s'adresser au
1925 Belvédère sud
Sherbrooke

32348

REPRÉSENTANT(E) DEMANDÉ(E) en publicité (nouvel affichage)

Territoire: Estrie. Produit exclusif, service inexistant présentement. Capacité d'innover. Expérience dans la vente non requise mais serait un atout appréciable. Entre 20 et 30 ans. Pour rendez-vous tél.: **(819) 821-4817** entre 9h et 17h.

32674

INTERIM Plus

Gestion conseil
 Ressources humaines
 Relations du travail

Notre cliente, MicroAge Infologic, connaît une croissance enviable dans son secteur et requiert les services de conseillers en informatique pour ses divisions de Granby et Co-wansville.

Centre informatique reconnu pour la vente de ses solutions pratiques, elle dessert une clientèle variée en équipements, logiciels et formation après-vente. De plus, son support technique constitue pour elle une priorité.

CONSEILLERS-INFORMATIQUE

Les titulaires de ces postes rencontreront les clients, en évalueront les besoins et procéderont à la recherche et la vente de solutions informatiques. Ils assisteront aussi l'équipe technique lors de l'implantation de systèmes.

De formation collégiale en électronique, leurs connaissances de l'informatique et de la gestion comptable seront des atouts. Ils auront de plus une expérience pratique de la vente de produits électroniques et/ou informatiques.

Bilingues, ils sauront démontrer un sens marqué pour l'organisation ainsi qu'un esprit d'équipe et l'ambition de réussir pleinement.

Ces postes sont également ouverts aux hommes et aux femmes et notre cliente offre une rémunération intéressante composée d'un salaire de base et commissions. Le perfectionnement de ses employés est aussi prioritaire.

Faites parvenir votre candidature avant le 26 janvier 1988 à:

INTERIM Plus Inc.
 66, rue Court, suite 307,
 Granby, Qc, J2G 4Y5

55895

SHERBROOKE TRUST

Membre du groupe TRUSTCO GENERAL

DIRECTEUR-ADJOINT — PRODUCTION SERVICE DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Sherbrooke Trust est à la recherche d'un directeur-adjoint à la production au Service des prêts hypothécaires.

FONCTION: La tâche consiste entre autres à recevoir la clientèle, procéder à l'inspection et à la négociation en matière de prêts hypothécaires et assurer un suivi des dossiers en production.

QUALIFICATIONS REQUISES: Le titulaire devra connaître le marché immobilier, posséder les connaissances de base en évaluation et en négociation et aura à son actif une expérience pertinente. Le bilinguisme est essentiel.

TRAITEMENT: Selon les normes du protocole en vigueur au Sherbrooke Trust.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 28 janvier 1988 au:

Directeur des prêts hypothécaires
 Sherbrooke Trust
 2727 King Ouest
 Sherbrooke (Québec), J1L 1C2

32409

A deux heures d'intervalle, deux véhicules 4X4 sautent le même pont à Hull

Sauvée de la noyade par un reporter

HULL (PC) — Deux accidents de la route aussi inusités que spectaculaires survenus hier matin sur le pont de l'autoroute 550 à Hull n'ont pas fini d'alimenter les conversations.

Le dénouement heureux de ces accidents dramatiques qui se sont produits en moins de deux heures relève certes de l'extraordinaire.

Vers 6h15, un premier véhicule 4X4 a fait une embardée remarquée en direction ouest (vers Hull) sur le pont des Draveurs. Le véhicule conduit par Mario Sylvestre, 23 ans, de Gatineau, a sauté le parapet du pont après avoir heurté un amoncellement de neige pour ensuite atterrir sur la glace de la rivière Gatineau qui a résisté à son poids.

Craignant de s'aventurer sur la glace, le jeune homme est resté immobile jusqu'à l'arrivée des pompiers de Gatineau qui l'ont rescapé.

Puis, vers 8h00, la conductrice d'un autre 4X4, Monique Boudrias, 35 ans, originaire de Montréal, qui circulait en direction est (vers Gatineau), perdait le contrôle de son véhicule sur la chaussée glacée pour se retrouver elle aussi sur la glace après un saut d'une quinzaine de mètres.

Dans son cas toutefois, le véhicule a commencé à sombrer. Mme Boudrias a réussi à détacher sa ceinture de sécurité pour sortir de la camionnette et s'agripper à la glace en attendant l'arrivée des secours.

C'est un reporter radiophonique, François Gagnon, de CKCH, accompagné d'un autre citoyen, Robert Fauteux, qui s'est porté à son secours après avoir lancé l'a-

lerte sur les ondes depuis sa voiture de reportage.

Durant un reportage

Le reporter a expliqué qu'il avait stationné sa voiture à proximité du pont. Il était à faire son reportage en direct au sujet du premier accident lorsqu'il a vu la camionnette conduite par la dame plonger dans les eaux de la rivière Gatineau après avoir chuté du haut du pont des Draveurs.

Surpris de voir se dérouler devant lui une telle scène, Gagnon, qui était toujours en ondes, a alors avisé l'animateur Gilles Lortie de ce qui se passait tout en réclamant que l'on appelle policiers, pompiers et ambulanciers.

Après avoir annoncé sur les ondes qu'il se lançait au secours de Mme Boudrias, le journaliste s'est aventuré sur la glace. "J'ai fait quelques sauts sur la glace afin de vérifier sa solidité et je me suis mis à courir en direction de la dame qui criait", a souligné Gagnon.

Une fois parvenu à cinq mètres de la victime, François Gagnon, a continué à s'approcher en rampant. "J'ai enlevé mon manteau et je me suis mis à ramper vers Mme Boudrias tout en lui demandant de continuer à me parler", a ajouté le reporter, tout en précisant que sa plus grande crainte était que Mme Boudrias perde conscience et lâche ainsi la prise que ses mains avaient sur le bord de la glace.

Avec une corde

"J'ai essayé de lui lancer mon manteau mais j'étais encore trop loin et la dame ne pouvait bouger

ses mains. Je me suis approché et c'est à ce moment que M. Robert Fauteux est arrivé avec une corde."

C'est grâce à cette corde que Mme Boudrias a finalement pu être sauvée après que François Gagnon se soit approché assez près d'elle pour lui enrouler autour des poignets.

Pendant toute la journée hier, des témoignages de félicitations

sont parvenues à la station radiophonique CKCH où les lignes téléphoniques n'ont pas dérogées.

Outre le député-ministre de Hull, M. Gilles Rocheleau, qui a ouvert sa conférence de presse en félicitant MM. Gagnon et Fauteux pour leur courage, des félicitations sont parvenues du bureau du premier ministre Brian Mulroney.



(Laserphoto PC)

La glace qui recouvre la rivière Gatineau a résisté à la chute d'un premier véhicule 4X4 du pont des Draveurs, hier, mais un second véhicule du même type n'a pas connu la même chance deux heures plus tard. Les deux conducteurs s'en sont cependant sortis sains et saufs.

Bacon mécontente contre Hydro

QUÉBEC (PC) — La ministre responsable de la loi 101, Lise Bacon, s'est dit "mécontente" d'apprendre que la société d'Etat Hydro-Québec ait fait des envois postaux en langue anglaise, a indiqué hier son attaché de presse Antoine Godbout.

"Nous nous sommes enquis de la situation auprès de la commission de la protection de la langue française et avons pu apprendre qu'il n'y avait pas eu de plainte", a-t-il déclaré, hier, en entrevue à la Presse canadienne.

Mais plainte ou non, l'envoi de courrier en langue anglaise est injustifiable, a admis M. Godbout.

"En décembre, Mme Bacon avait pourtant envoyé une lettre à tous les membres du cabinet Bourassa pour bien spécifier que pour tout ce qui regarde la fonction publique et les sociétés d'Etat, il faut respecter la Charte de la langue française", a-t-il ajouté.



La ministre Lise Bacon

"Mme Bacon a fait des pressions sur les ministres et elle est fort mécontente de voir qu'il y ait des entorses à la loi 101."

Johnson se contredit, selon Garon

QUÉBEC (PC) — Le député de Lévis et critique en matière d'in-

dustrie et de commerce, Jean Garon, estime que le ministre Daniel Johnson se contredit dans le dossier des frégates.

"En décembre, le ministre a dit, sans frégates, un scénario de fermeture remplacera le plan de redressement des chantiers navals du Saint-Laurent", a indiqué M. Garon dans un communiqué de presse transmis hier.

"Or, aujourd'hui il nous dit qu'avec ou sans frégates, le plan de redressement de Marine Industrie aurait été le même", poursuit-il.

"Le ministre se contredit", de conclure le critique péquiste.

Pour M. Garon, le plan de redressement présenté la semaine dernière par Marine Industrie est un scénario de fermeture de tous les chantiers navals du Québec.

"Cette fermeture nous est annoncée pour 1991, moment où le carnet de commande de Marine Industrie sera vide", indique-t-il.



Jean Garon

SOLDE ANNUEL

GRAND

Elle fait tourner les têtes la DISCO!! Avec sa structure métallique pivotante et son revêtement en toile.

Choix de coloris
14900\$



PLACE FLEURIMONT
 Coin Galt est et King est



(819)
563-1255

32422

DEMANDEZ LA CARTE DESIGN (3 mois sans intérêt)

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

VOIR AUTRES ANNONCES EN PAGE A-12

Entrepreneur général en construction recherche
VENDEUR
 pour projets de maisons domiciliaires dans la région de Sherbrooke.
 Pourrait être appelé à superviser d'autres vendeurs. Être bilingue serait un atout.
 Composez:
565-9844

CENTRE CITADELLE
DEUX RESPONSABLES JUNIORS A L'INFORMATIQUE
Qualifications requises:
 - commis comptable en informatique, minimum du équivalent
 - minimum de 5 ans d'expérience de travail en comptabilité/informatique
 - études en administration souhaitables
 - grand intérêt dans le domaine de l'informatique
 - personnalité autonome
Responsabilités générales:
 - entrée des contrats à l'ordinateur
 - s'assurer que toutes les procédures informatiques sont suivies.
Lieux de travail: Granby et Sherbrooke
 Envoyez curriculum vitae, à l'attention de:
M. J.-Pierre Doiron
CENTRE CITADELLE
Dépt. Informatique
4701, boul. Bourque
Rock Forest
J1N 1C6

silencieux Speedy
NOUS AVONS PRÉSENTMENT UN POSTE DE GÉRANT D'ATELIER
À COMBLER À NOTRE ATELIER DE DRUMMONDVILLE
Si vous avez:
 - De l'expérience dans le domaine de l'automobile ou du commerce de détail.
 - De l'entregent.
 - De l'habileté à communiquer.
 - Le goût d'apprendre.
 - Le désir de travailler dans le domaine de l'automobile, où vos efforts vous procureront de la satisfaction personnelle et de l'avancement.
Nous offrons:
 - Un défi intéressant.
 - Un environnement enrichissant.
 - D'excellentes possibilités d'avancement.
 - Un salaire et des bénéfices marginaux compétitifs.
 Veuillez soumettre votre curriculum vitae à:
SPEEDY MUFFLER
187, Boul. St-Joseph
Drummondville, Qc
J2C 2A9
Attention: Jean Bérard

MATÉRIAUX MAGOG INC.
ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DANS LA RÉNOVATION ET LA DISTRIBUTION DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN GROS ET DÉTAIL, RECHERCHE UN(E)
ADJOINT(E) AU CRÉDIT
 Les personnes intéressées à se joindre à une équipe jeune et dynamique devront répondre aux qualifications suivantes:
 - être bilingue de préférence,
 - détenir un diplôme d'études collégiales,
 - posséder une expérience dans le domaine du crédit serait un atout,
 - avoir le goût du défi et une forte volonté de réussir.
 Sous l'autorité immédiate du directeur de crédit, la personne recherchée aura pour tâches immédiates de contrôler, planifier et organiser les activités du service de crédit.
 Les personnes désireuses de se joindre à une entreprise progressive et dynamique sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante, avant le 27 janvier 1988.
M. Guy Brault,
Directeur de crédit
MATÉRIAUX MAGOG INC.
205, rue Centre
MAGOG, Qc
J1X 5B6

COMMISSION SCOLAIRE LAC-MÉGANTIC
OFFRE D'EMPLOI
SUPPLÉANT(E) OCCASIONNEL(LE)
COURT ET LONG TERME
PRÉSCOLAIRE PRIMAIRE SECONDAIRE
Français, Mathématiques, Sciences.
 La Commission scolaire Lac-Mégantic est à la recherche de candidats qualifiés pour combler les postes de suppléants occasionnels sur son territoire.
 Les personnes intéressées devront faire parvenir leur application au plus tard le 30 janvier 88 à l'adresse suivante:
Commission Scolaire Lac-Mégantic
M. Jean Cloutier
4730, rue Dollard
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 1G6
Tél.: (819) 583-0212

SE JOINDRE À SAMSON BELAIR C'EST S'ASSOCIER À L'EXCELLENCE!
 Afin de répondre aux besoins croissants de notre clientèle, nous recherchons un
PREMIER VÉRIFICATEUR SOMMAIRE DE LA FONCTION:
 • établissement des procédés de vérification
 • planification des mandats
 • révision
QUALIFICATIONS:
 • détenir un diplôme de premier cycle en administration des affaires, option comptabilité
 • détenir le titre de comptable agréé
 • avoir à son actif une expérience de deux à trois ans.
SAMSON BELAIR DÉSIRE AUSSI S'ASSOCIER À L'EXCELLENCE!
 Faites parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à:
André Leblanc
150 Marchand, Bureau 501
Drummondville, QC
J2C 4N1
Samson Belair

CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES DE L'OR BLANC DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)
 Le Centre d'Aide aux Entreprises (CAE) de l'Or Blanc a pour objectif de favoriser la création d'emplois en offrant un service d'aide technique et financière aux entreprises du territoire de la MRC de l'Or Blanc.
LA FONCTION:
 Relevant directement du Conseil d'administration, le directeur général assume la responsabilité de l'ensemble des activités relatives aux opérations du Centre d'Aide. Il analyse les demandes d'aide financière et soumet ses recommandations au comité de crédit. Il assure une aide technique et un suivi aux entreprises, aide et suivi qui peuvent concerner tous les aspects de la gestion d'une entreprise; fait la promotion des objectifs du CAE.
QUALIFICATIONS:
 - Diplôme universitaire de premier cycle en administration ou une discipline connexe et une expérience reliée à la gestion ou aux prêts à l'entreprise. Une expérience particulièrement élaborée en gestion ou dans le financement aux entreprises pourrait compenser l'absence de diplôme universitaire.
 - Une bonne connaissance en comptabilité, en finance et en marketing est requise.
 - Le candidat devra avoir démontré des aptitudes pour la gestion, pour les relations publiques et avoir fait preuve de dynamisme.
 - La connaissance du milieu de l'Or Blanc serait un atout.
 Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 25 janvier 1988.
CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES DE L'OR BLANC
A/S COMITÉ DE SÉLECTION
185, rue Du Roi, bureau 302
Asbestos, Québec, J1T 1S4

KENWORTH
Kenworth Sherbrooke Enr.
une division de Autopoint.
recherche
DIRECTEUR ATELIER MÉCANIQUE
 (camion et atelier diésel)
Le poste:
 Diriger et superviser les
 - département de service
 - département d'usinage de moteurs
 - département d'injection diésel
 - département des pièces
 - département des ventes.
Le candidat recherché possède:
 - connaissances de mécanique et machinage
 - expérience du service à la clientèle
 - capacité de gérer une équipe de personnes d'expérience
 - le désir de faire sa marque dans une compagnie en pleine expansion.
Pour relever ce défi s.v.p. communiquer à:
819-569-2575
 et prendre rendez-vous avec M. Magella Boutin, Vice-Président et directeur général.
 32653

C.H. de SHERBROOKE - SHERBROOKE HOSPITAL
DIRECTEUR DU PERSONNEL
 Le C.H. de Sherbrooke, hôpital bilingue d'enseignement affilié à la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke est à la recherche d'un(e) professionnel(le) expérimenté(e) en ressources humaines pour occuper le poste de Directeur du personnel.
Le poste: Sous l'autorité du Directeur général, fait partie de l'équipe de régie. Spécifiquement responsable de toute la gestion des ressources humaines y compris le service de santé des salariés, le recrutement et la formation du personnel, la gestion des conventions collectives et des salaires. Également responsable des relations avec les organismes pertinents (CSST, Assurance-chômage, CARRA, etc.).
Le(la) candidat(e): Communie habilement en anglais et en français. Possède plusieurs années d'expérience en gestion du personnel dans des fonctions de plus en plus complexes. Possède idéalement une maîtrise dans un champ de connaissances pertinent (ressources humaines, administration publique, administration hospitalière, etc.). Une expérience du secteur public au Québec serait un atout. Une formation moins poussée alliée à un profil de carrière exceptionnel serait également considérée.
Rémunération: Conforme aux normes du Ministère de la santé et des services sociaux (classe 15 - \$39,318 - \$52,447).
 Faire parvenir votre offre de services à:
D.A. MACKENZIE, D.G.,
Sherbrooke Hospital,
375 Argyle,
SHERBROOKE, QC, J1J 3H5
 32648-16 jan. Discretion assurée.

VENDEURS demandés(ées)
 pour la mise en marché d'un nouveau produit (dilatateur de carburant) pour la région de l'Estrie.
 Commissions et dépenses.
Pour rendez-vous communiquez avec:
Distribution Shalam inc.
M. Laplante
samedi et lundi,
entre 9h a.m. et 12h a.m. au:
(819) 474-5426

TECHNICIEN, TECHNICIENNE EN ARCHITECTURE
Fonction: Dans le cadre de la réalisation de projets de construction et de rénovation, le technicien ou la technicienne effectue les tâches suivantes:
 - Surveillance et gestion de chantiers
 - Estimations de coûts
 - Expertise technique.
Le candidat ou la candidate:
 Possède un diplôme collégial de techniques d'architecture et un minimum de 2 ans d'expérience ou, en absence de diplôme, il ou elle possède 5 ans d'expérience.
Conditions: Selon la politique salariale en vigueur. Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 26 janvier 1988, à:
F.C.H.P.C.E.
a/s M. Alain Teasdale
126, rue Brooks
SHERBROOKE (Québec)
J1H 4X8

Des dirigeants pour clients

Si vous recherchez une carrière auprès d'un important organisme de services financiers, songez à la Mutuelle du Canada.
 Vous vous voyez accorder le respect, la confiance et les affaires de vos clients, car vous les aidez à assurer leur sécurité financière à long terme. Et vous gagnez le même genre de revenu que les dirigeants avec lesquels vous faites affaire.
 Notre gamme impressionnante de produits et services comprend, entre autres, des régimes d'épargne à court et à long terme, la planification financière, des fonds de placement offerts par l'entremise de la Mutuelle Investco Inc., une compagnie du Groupe Mutuelle.
 La formation complète et l'appui permanent que vous recevrez vous assureront peut-être la carrière réussie à laquelle vous aspirez depuis toujours.
 Vous avez l'étoffe d'un entrepreneur? Vous avez de l'entregent, un diplôme ou un certificat en affaires? Vous souhaitez aussi devenir autonome? Alors, communiquez avec:
PAUL CHOUINARD
 directeur adjoint
 1650, rue King Ouest,
 bureau 402
 Sherbrooke, Qué., J1J 2C3
 Tél. 569-6328 ou 563-4653

Mutuelle du Canada
OFFRE D'EMPLOI
L'INSTITUTION:
 Coopérative de Développement de l'Estrie
LE TITRE:
 Comptable agréé
DESCRIPTION DE L'EMPLOI:
 Dans l'exercice de ses fonctions, le comptable agréé devra:
 - analyser des dossiers d'investissement dans des entreprises de la région (analyse financière, évaluation des actifs, évaluation des actions.)
 - offrir un support à la gestion à des entreprises coopératives.
 - superviser un service de tenue de livres.
 - faire de la vérification comptable.
LES EXIGENCES:
 - formation universitaire pertinente.
 - expérience minimale de 2 ans.
 - connaissance et expérience dans l'analyse financière.
 - expérience de la consultation dans les entreprises industrielles de la région de l'Estrie.
 - doit être à l'aise dans un contexte de développement d'entreprises.
 - membre de l'Ordre des Comptables agréés
LES CONDITIONS:
 Le salaire sera en fonction de la compétence et de l'expérience du candidat choisi et selon la politique salariale en vigueur. Les candidat(e)s qualifié(s) sont prié(s) de soumettre leur curriculum vitae avant le vendredi 29 janvier 88, 14 heures.
Coopérative de Développement de l'Estrie
 a/s Madame France Pelchat
 37, rue Brooks, 2ème étage
 SHERBROOKE (Québec)
 J1H 4X7

LA SOCIÉTÉ: Clairol Canada, chef de file en produits de santé et de beauté est présentement à la recherche de candidates pour combler un poste vacant en Contrôle de la qualité.
Le poste: **Chimiste, laboratoire des produits finis**
 Le candidat choisi aura la responsabilité d'effectuer les tâches suivantes:
 • Effectuer les essais chimiques sur les produits à l'étape de traitement, produits finis ou en stabilité, et ce, conformément aux exigences de la Société, ou prescrites par la Commission de la Santé et du Bien-être.
 • Documenter les résultats obtenus et émettre les rapports pertinents, au besoin.
 • Effectuer des vérifications et tenter de déceler les divers problèmes sur-chaîne ou à l'étape de traitement.
 Le poste est localisé à Knowlton et le titulaire relèvera directement du superviseur, Laboratoire des produits finis.
Le candidat: Le candidat doit posséder:
 • un baccalauréat en sciences et connaissances en chimie analytique
 • d'excellentes relations interpersonnelles
 • d'excellentes communications verbales et écrites
 • des aptitudes en supervision.
 Le bilinguisme, des connaissances en systèmes informatiques et une expérience dans ce domaine de l'industrie seraient des atouts.
Les avantages: Le candidat choisi sera admissible aux avantages suivants:
 • un programme d'avantages sociaux et salariaux des plus intéressants
 • une qualité de vie exceptionnelle dans la région des Cantons de l'Est (Ville de Lac Brome)
 • assistance-déplacement.
L'adresse: Si vous rencontrez les normes précitées, faites parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante: **Chef, service des ressources humaines, Clairol Canada, C.P. 190, Knowlton (Québec) J0E 1V0.** Votre curriculum vitae sera traité confidentiellement.

Une occasion exceptionnelle pour un spécialiste de la vente
Nous offrons
 • Une occasion de gérer votre avenir.
 • Une banque importante de clients.
 • Une gamme complète de produits.
 • Une organisation reconnue.
 • Une formation initiale et suivie.
Nous recherchons une personne
 • Dotée de deux années d'expérience des ventes.
 • Financièrement stable.
 • Énergique, ambitieuse et disciplinée.
 • Qui désire faire carrière à son compte.
 La connaissance des systèmes «one write» ou du classement serait un atout.
 Nos produits sont des systèmes de tenue de livres à une écriture (one write), des systèmes de codification et classement par couleurs.
 Vous êtes invité à faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à:
GILLES GUAY
 Directeur régional des ventes
 Bureau 206
 Montréal (Québec) H4N 2T2
LES SYSTÈMES COMPTABLES Safeguard
 Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.

CHUS
 CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE
 Nous sommes un centre universitaire dispensant des soins hautement spécialisés, qui compte 388 lits et 2 300 employés, et de concert avec le Centre d'emploi et immigration Canada, nous sollicitons des candidatures pour la:
Création d'un fichier d'offres de service
 Vous êtes disponible à travailler sur appel, le jour, la nuit et la fin de semaine, pour des futures assignations temporaires, sans qu'un minimum d'heures travaillées vous soit garanti. Vous pouvez vous rendre rapidement au travail lors d'un appel de dernière minute. Vous possédez l'expérience pertinente et l'intérêt pour travailler dans l'un de ces titres d'emplois:
 • préposé à l'entretien sanitaire;
 • préposé à la buanderie;
 • gardien de sécurité;
 • aide en alimentation.
 Pour postuler, présentez-vous à votre Centre d'emploi et Immigration Canada le plus près de chez vous et demandez à compléter l'offre de service du CHUS.
 N.B. Aucune candidature ne pourra être soumise ou acheminée au CHUS. Vous devez transiger directement avec le Centre d'emploi et Immigration Canada. Aucun accusé de réception ne sera acheminé aux personnes soumettant leur candidature.
 Le CHUS offre des chances d'emploi égales à tous.

CLAIROL CANADA

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement

564-5450

Entrepreneur général en construction recherche

SOUS-ENTREPRENEUR EN CHARPENTERIE ET MENUISERIE

pour projets de construction domiciliaire dans la région de Sherbrooke. Communiquez en composant:

565-9844

CURRICULUM VITAE

Rédaction complète

- Orientation de carrière
- Techniques de recherche d'emploi
- Bureau de placement

SERVICES PROFESSIONNELS ENR

Jeannine Thibault, Bacc. Ed., A. CONSEILLÈRE EN PERSONNEL

565-0735

ADMINISTRATEUR IMMOBILIER

Notre firme a présentement un poste à combler en gestion d'immeubles locatifs dans la région de Sherbrooke. La personne recherchée compte un minimum de trois (3) années d'expérience pertinente, détient un baccalauréat en administration et possède une automobile en bonne condition. Le salaire offert est très compétitif. On peut faire parvenir son curriculum vitae à l'adresse suivante:

POSTE D'ADMINISTRATEUR IMMOBILIER
9122, Gabrielle Roy
Montréal, Québec
H1K 4W6

31155

COMPTABLE

Fonctions:

- préparation d'états financiers
- préparation d'impôts personnels et de compagnies.

Le(la) candidat(e) devra avoir un minimum de 3 ans d'expérience. Le salaire sera en fonction des connaissances et de l'expérience.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 25 janvier 1988.

LIEUTENANT ET HAMELIN, C.G.A.
Comptables généraux licenciés
a/s Marc Lieutenant
1120 Conseil, Sherbrooke
J1G 1M5

31482

CONSEILLER EN ÉCLAIRAGE

Nous sommes à la recherche d'une personne polyvalente ayant de l'entregent pour travailler dans un commerce de luminaires. Bilingue avec expérience.

Poste à temps plein disponible immédiatement.

Faites parvenir votre curriculum vitae, avant le 22 janvier 1988, à:

CASIER 14
La Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke, Qué.
J1K 2X8

32088

REPRÉSENTANT

Dynamique, mature, autonome et désireux de gagner \$50,000 et plus par année, pour Sherbrooke et région. Nous croyons au marketing et offrons le meilleur produit disponible dans notre domaine.

Connaissance du chauffage et de la climatisation serait un atout.

Pour rendez-vous, composer:

822-4707, 822-3095

32168

VOIR AUTRES ANNONCES EN PAGE A-11

REPRÉSENTANTS

Un concessionnaire automobile est à la recherche de deux représentants pour vente automobile.

Le candidat devra avoir:

- apparence soignée
- initiative et autonomie
- expérience dans la vente et le bilinguisme serait un atout.

Faire parvenir curriculum vitae à:

CASIER 26
La Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke, Qué.
J1K 2X8

32420

REPRÉSENTANTS(ES)

Compagnie québécoise en phase d'expansion recherche des représentants pour les régions de Drummondville, Victoriaville et Sherbrooke. Possibilité d'avancement.

Pré-requis:

- avoir une automobile en bonne condition
- être honnête
- avoir le sens de l'organisation
- facilité de communication
- expérience dans la vente serait un atout.

Territoire protégé.

Rémunération:

par commission (pourcentage élevé). Pour de plus amples informations, si ce poste vous intéresse et que vous avez les aptitudes requises, nous nous ferons un plaisir de vous rencontrer.

Pour rendez-vous, vous pouvez nous rejoindre par téléphone le lundi seulement au numéro suivant:

1-819-864-6128

32528

CARRIÈRE DANS LA VENTE

Une importante institution financière recherche pour la région de Sherbrooke, une personne capable d'assumer à court terme un poste de responsabilité.

Vous possédez les connaissances techniques, le talent et la motivation pour réussir, seule la bonne occasion vous manque. Vous êtes suffisamment autonome pour diriger votre propre entreprise, néanmoins vous désirez profiter de l'avantage qu'offre l'accès aux nombreuses ressources d'une société de services financiers intégrés.

Nous recherchons une personne ambieuse qui aime le défi et la personne choisie sera invitée à devenir conseiller venant auprès d'une clientèle de choix.

QUALIFICATIONS:

Expérience dans la vente, les transactions bancaires, la fiduciaire, l'assurance-vie et autres aspects de l'industrie des services financiers ou toute autre expérience équivalente.

Si vous désirez joindre une équipe dynamique et en plein essor, prenez rendez-vous, en téléphonant au (819) 569-2906.

32407

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

Une compagnie de construction qui prend de l'expansion, recherche les services d'un(e) vendeur(se) dans le domaine domiciliaire.

POSTE DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT

Qualifications requises:

- expérience dans le domaine de la vente
- savoir lire des plans de construction
- être bilingue
- doit être ponctuel, ordonné, honnête, responsable et démontrer de l'initiative.
- doit être très disponible et être prêt à travailler les samedis et dimanches.

Tâches:
- vente de maisons neuves
- faire des offres d'achat (remplir tous les documents qui s'y rattachent)
- répondre à la clientèle
- conseiller les clients dans leur choix d'achat et de couleur
- terminer et livrer le produit final
- faire un suivi de ses ventes
- faire un suivi de ses clients futurs.

Lieu de travail: Sherbrooke.

Salaire: à commission.

Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 23 janvier 1988, à l'adresse suivante:

LE DIRECTEUR
C.P. 2159
Rock Forest, Québec
J1N 1C6

32169

INDUSTRIES F.P. INC. Manufacturier de chaudières résidentielles, commerciales et industrielles

POSTE: CONTRÔLEUR

Fonctions:

Sous l'autorité du Directeur Finances & Administration, il a la responsabilité de supervision des employés et du contrôle de tous les aspects de la comptabilité ainsi que la préparation des états financiers mensuels.

Exigences:

- Titre professionnel
- Expérience minimum de trois (3) ans, de préférence en milieu manufacturier
- Facilité de travailler en milieu informatisé
- Capacité de travailler en équipe.

Rémunération:

Le salaire offert est compétitif et selon les qualifications, l'habileté et l'expérience.

Veillez nous faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard, le 27 janvier 1988 à:

LES INDUSTRIES F.P. INC.
Poste de contrôleur
20, Chemin Windsor - C.P. 160
BROMPTONVILLE, (Québec) JOB 1HO

32683

VENDEURS demandés(ées)

pour la mise en marché d'un nouveau produit (dilatateur de carburant) pour la région de l'Estrie.

Commissions et dépenses.

Pour rendez-vous communiquez avec:

Distribution Shalam inc.
M. Laplante
samedi et lundi,
entre 9h a.m. et 12h a.m. au:
(819) 474-5426

32671

MÉCANICIEN D'ENTRETIEN (millright)

Compagnie située dans les Cantons de l'Est et spécialisée dans la transformation des matières plastiques est à la recherche d'une personne pour occuper le poste de mécanicien d'entretien (millright) dans son département de maintenance.

Exigences:

Le candidat recherché devra posséder un Sec. V réussi ou l'équivalent.

Détenir un minimum de 4 années d'expérience pertinente dans les domaines suivants est essentiel:

Mécanique d'entretien et mécanique d'ajustage, connaissances en soudure hydraulique et pneumatique, capable de lire des plans et devis.

En retour nous offrons un salaire compétitif ainsi que de nombreux avantages sociaux.

Si vous pensez être le candidat que nous recherchons et que vous aimez à relever des défis, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 29 janvier 1988 à:

Casier 28, La Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke, Qué.
J1K 2X8

N.B. Seuls les candidats possédant les exigences que requiert le poste seront rappelés pour entrevue.

32682

H:A

HAMEL, BEAULIEU ET ASSOCIÉS
Ingénieurs - Conseils

Le Groupe HBA est à la recherche de candidats(es) pour combler les postes suivants:

DEUX TECHNICIENS EN GÉNIE CIVIL

- Structure

Le technicien idéal a un diplôme collégial pertinent et a un minimum de cinq (5) années d'expérience dans le domaine de la structure du bâtiment plus spécifiquement au niveau de l'acier, du béton et du bois. L'expérience en surveillance de chantier et en DAO sera considérée.

DEUX TECHNICIENS EN MÉCANIQUE

Le technicien idéal a un diplôme collégial pertinent et a un minimum de cinq (5) années d'expérience dans le domaine de plomberie-chauffage ou toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugée équivalente. Ces postes sont à temps plein, 36 heures par semaine. Une expérience antérieure dans un bureau d'ingénieurs-conseils est souhaitable.

Nous offrons de très bonnes conditions de travail, ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Le salaire sera établi en fonction de l'expérience et de la formation académique des candidats(es).

Les personnes intéressées à poser leur candidature pour ces postes sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de:

Directeur de l'administration et des ressources humaines,
Hamel, Beaulieu & Associés
Ingénieurs - Conseils
Place du Centre
150, rue Marchand, bureau 600
Drummondville, (Québec)
J2C 4N1
MEMBRE DU GROUPE HBA

32347



Coopérative de développement de l'Estrie
Vous êtes en chômage depuis au moins 20 semaines. La Coopérative de Développement de l'Estrie recherche des gens éligibles au Programme Développement de l'Emploi pour combler 3 postes.

1 agent de développement

Description:

La personne devra développer les ventes et la mise en marché d'une entreprise.

Exigences:

D.E.C. en Marketing ou équivalence avec qualités de vendeur.

1 contrôleur, gérant de production

Description:

Prendre en charge l'organisation de la production et le suivi d'une petite entreprise.

Exigences:

Connaissances en administration et expérience en entreprise.

1 commis-comptable

Description:

Tenue de livres informatisée et autres tâches normalement liées à l'emploi.

Exigences:

D.E.S. connaissance du traitement informatique et expérience.

Ces postes s'adressent à des personnes dynamiques décidées à se créer un emploi. Le salaire est selon les normes du programme.

Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 22 janvier 1988 à 14h00

A l'attention de Mme France Pelchat
Coopérative de Développement de l'Estrie
37, rue Brooks, 2e étage
SHERBROOKE (Québec)
J1H 4X7

32687

ÉLECTRICIEN D'ENTRETIEN

requis pour installation et entretien d'équipement dans une usine du secteur de la métallurgie.

Le candidat doit posséder une licence "C", un minimum de trois années d'expérience dans le domaine industriel, de bonnes connaissances dans la lecture de plans de contrôles électriques et des notions de base en électronique.

La rémunération est concurrentielle en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent communiquer avec:

SERVICE DU PERSONNEL
C.P. 310
St-Hyacinthe, Qué., J2S 7B6
(514) 774-5311

55863

Compagnie manufacturière en pleine croissance, située dans l'Estrie, est à la recherche d'une personne dynamique pouvant combler un poste de:

COMPTABLE

Responsabilités:

- Préparation et analyse des états financiers, dans un environnement informatisé.
- Contrôle des inventaires.
- Préparation des budgets.
- Contrôle des immobilisations.

Qualifications:

- Bacc. en administration.
- Connaissances en informatique.
- Autonome et responsable.
- Bilingue.
- 2 ans d'expérience.

Rémunération selon qualifications:

Toutes les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 25 janvier 1988, à:

Casier 27, La Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke, Qué., J1K 2X8

32686

SECRÉTAIRES JURIDIQUES ET OPÉRATRICES DE TRAITEMENT DE TEXTE

Postes à temps plein régulier.

L'étude d'avocats Monty, Coulombe de Sherbrooke est en phase de restructuration qui nécessite présentement l'embauche de 3 secrétaires juridiques et d'une opératrice de traitement de texte.

SECRÉTAIRES:

Qualifications requises:

- Détenir un DEC en techniques de secrétariat ou Sec. V, avec option secrétariat juridique.
- Minimum 1 an d'expérience dans une étude légale.
- Connaissance dans l'une des sphères suivantes du droit: matrimonial, corporatif, municipal.
- Excellente maîtrise du français, l'anglais serait un atout.
- Sens des responsabilités et initiative, capacité de fonctionner au sein d'une équipe de travail.

OPÉRATRICE DE TRAITEMENT DE TEXTE:

- DEC ou SEC V, maîtrise du traitement de texte AES.
- Connaissance du secrétariat juridique serait un atout.
- Bon orthographe, français et anglais.

Rémunération:

Le salaire est fixé selon l'expérience et les qualifications.

Le personnel profite d'avantages sociaux intéressants.

Seules les candidates avec expérience seront convoquées.

Prière d'acheminer votre curriculum vitae, avant le 25 janvier 1988, à:

Monty, Coulombe Avocats
234, rue Dufferin, suite 210
Sherbrooke, Qc.
J1H 4M2
Att.: Jovette Lessard

Les demandes seront traitées confidentiellement.

32682

C'est formidable!

PROGRAMME DE FORMATION

Technicien de marine (Génie)

Un programme commun de l'Institut de marine du CEGEP de Rimouski et des Forces armées canadiennes.

LES AVANTAGES DU PROGRAMME...

Ce programme offre à l'étudiant du secondaire une éducation subventionnée débouchant sur un emploi dans la Marine canadienne avec un avancement très rapide.

LES EXIGENCES DU PROGRAMME...

Vous devez remplir les conditions d'admission de l'Institut de marine du CEGEP de Rimouski. Les cours de niveau secondaire suivants sont requis: français 522, mathématiques 522 et physique 422. Vous devez aussi satisfaire à la norme d'entrée des Forces canadiennes. Vous devrez effectuer trois ans de service obligatoire dans les Forces canadiennes après avoir obtenu votre diplôme.

C'est votre choix, votre avenir

Pour plus de renseignements, visitez le centre de recrutement le plus près de chez vous ou téléphonez-nous à frais virés. Consultez les Pages jaunes sous la rubrique «Recrutement».



55897

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Woolco

La vente

après inventaire

Début
aujourd'hui
 jusqu'au 23 janvier 88

Venez tôt pour un meilleur choix!

RABAIS DE 30%
ENSEMBLE 3 PIÈCES DE TRICOT POUR ENFANTS
 Comprendant: chandail, pantalon et tunique.
 Acrylique, ton uni avec rayure contrastante. Tailles: 2 à 3X
 Prix courant Woolco: 19.93
 Chacun: **\$13**

RABAIS DE 50%
BLOUSES POUR DAMES ET JUNIORS
 Plusieurs modèles au choix.
 Polyester et coton et 100% polyester.
 Blanc, rose ou bleu.
 Tailles: P.M.G.
 Prix courant Woolco: 29.95
 Chacun: **\$15**

RABAIS DE 50%
SUR UNE SÉLECTION DE RIDEAUX DE DOUCHE
 En tissu avec doublure de vinyle.
 Uni ou imprimé. Bleu, beige, marine et bourgogne.
 *Sur prix courant.

RABAIS DE 50%
SUR TOUS NOS BIJOUX D'AUTOMNE ET D'HIVER
 Tels que: boucles d'oreilles, collier, bracelet.
 Prix courant Woolco: \$4 à \$13
 Chacun: **\$2 à \$6.50**

RABAIS DE 30%
SUR TOUS LES ENSEMBLES DE SKI POUR ENFANTS
 Tailles: 4 - 6X. En nylon, 2 pièces.
 Teintes de royal, bleu, vert, rose et gris.
 Prix courant Woolco: \$42
 Chacun: **\$28**

CHANDAILS LONGS POUR DAMES
 Rayés. 100% acrylique.
 Col rond ou style polo.
 Jaune, orange, mauve, vert ou bleu.
 Tailles: P.M.G.
 Prix courant Woolco: 9.99
 Chacun: **\$5**

RABAIS DE 33 1/3%
TAPIS DÉCORATIF
 Modèle rectangulaire.
 Beige, brun ou gris.
 Modacrylique et acrylique.
 Prix courant Woolco: 29.96
 Chacun: **\$20**

RABAIS DE 60%
ASSORTIMENT D'HORLOGES
 Modèles discontinués. Marques: Cardinal, Spartus, Brentwood.
 Prix courant Woolco: 19.96 à 49.96
 Chacun: **7.98 à 19.98**

RABAIS DE 45%
MANTEAU TROIS-QUARTS POUR FILLETES
 Laine et nylon. De ton uni ou tweed.
 Choix de teintes. Tailles: 10-16 ans.
 Prix courant Woolco: \$75
 Spécial: **\$40**

RABAIS DE 25%
JUPE OU PANTALON POUR DAME ET JUNIOR
 Acrylique, laine ou polyester.
 Imprimé, uni ou tweed. Tailles: 9-13, 10-16.
 **Sur prix courant.

DRAPS EN FINETTE
 Drap Plat ou contour. Pour lit jumeau ou grand lit. Bleu, rose, marine.
 Prix courant Woolco: 13.96 et 19.96
 Chacun: **\$7 et \$10**

RABAIS DE 50%
ASSORTIMENT DE SACS, FOURRE-TOUR, VALISES
 Idéals pour le sport ou le voyage.
 Choix de teintes et de modèles.
 Prix courant Woolco: 9.99 à 59.99
 Chacun: **4.99 à 29.99**

SÉLECTION DE COLLANTS POUR FILLETES ET ENFANTS
 100% nylon ou acrylique/nylon.
 Tailles: 1 à 3, 10-11. Rose, bleu, beige, marine et rouge.
 Prix courant Woolco: 2.59 à 3.69
 Chacun: **\$2**

RABAIS DE 25% A 50%
SUR ENSEMBLE 2 PIÈCES JUPE ET BLOUSON
 Pour dames et junior. Uni, ou imprimé.
 Tailles: P.M.G. ou 8-14
 *Sur prix courant.

RABAIS DE 30%
COORDONNÉ "PAPILLON" DE SALLE DE BAIN
 Tels que: débarbouillette, serviette à main, serviette de bain. En ratine de coton. Vert, bleu, rose, beige.
 Prix courant Woolco: 2.76 à 7.96
 Chacun: **1.75 à 5.50**

RABAIS DE \$120.
SOUFFLEUSE GRAND PRIX 5 H.P. DE NOMA
 23 pouces d'ouverture, 6 vitesses d'avant, 2 arrières, chaîne incluse.
 Prix courant Woolco: \$849
 Chacun: **\$729**

RABAIS DE 45%
SUR COORDONNÉ POUR "DAME PLUS"
 Choix de jupes, chandails, pullovers ou cardigans.
 100% acrylique. Royal, rouge ou gris.
 Tailles: 38-44
 **Sur prix courant Woolco.

RABAIS DE 50%
SUR UNE SÉLECTION DE ROBES POUR DAMES ET JUNIORS
 Polyester, rayonne ou acrylique. Ton uni ou imprimé. Tailles: 9-13 ou P.M.G.
 *Sur prix courant.

RABAIS DE 40%
SUR PARURES DE CHAMBRE
 Tels que: douillette, jupon de lit, rideau, nappe.
 Polyester/coton. Fond de gris avec imprimé royal et blanc.
 Prix courant Woolco: 26.96 à 86.96
 Chacun: **\$16 à \$52**

RABAIS DE 30%
FOUR A MICRO-ONDES "DANBY"
 #D510. 500 watts, 5 niveaux de puissance, plateau rotatif, minuterie 35 min.
 Prix courant Woolco: \$259
 Chacun: **\$199**

ROBE DE CHAMBRE COURTE POUR DAME
 En ratine de coton et polyester.
 Blanche, garnie de satin piqué rose ou bleu, agrémentée de pantouffles et d'une mini serviette.
 Tailles: P.M.G.
 Prix courant Woolco: \$35
 Chacun: **\$25**

RABAIS DE 45%
SÉLECTION DE MANTEAUX POUR DAMES ET JUNIORS
 Ton uni. Manteau long seulement.
 Tailles: 5-15, 8-16
 *Sur prix courant.

RABAIS DE 50%
SÉLECTION DE DRAPERIES
 Plis français, panneau passe-pole ou rideau bonne-femme. Tissus assortis.
 Grandeurs: 50 x 84 à 125 x 84"
 *Sur prix courant

RABAIS DE 40%
RADIO AM/FM STÉRÉO DE SANYO MAGNÉTOCASSETTE A DOUBLE CASSETTE
 Copiage à haute vitesse.
 Prix courant Woolco: 169.87
 Chacun: **\$99**

Votre Satisfaction Est Notre Garantie Chez



Etude d'Hydro pour savoir si ses câbles provoquent le cancer

OTTAWA (PC) — Les deux principales compagnies d'électricité du Canada ont l'intention de consacrer \$3 millions à une étude de trois ans visant à déterminer si les câbles porteurs de courant ainsi que les autres sources de champs électromagnétiques provoquent le cancer chez les travailleurs.

Hydro-Ontario et Hydro-Québec espèrent commencer leur étude cet été de concert avec la société d'Etat française, Electricité de France (EDF).

La société québécoise ayant débuté les travaux, c'est probablement à elle qu'en reviendra la coordination, a précisé M. Plante. Bien que les trois services publics n'aient pas encore pris de décision sur le partage des frais, M. Walsh a fait savoir qu'Hydro-Québec était disposé à y consacrer \$1 million.

Le gouvernement du Québec a chargé sa société d'effectuer une étude sur les risques de cancer que peuvent représenter les champs électromagnétiques

après la tenue d'audiences publiques sur les lignes de transmission en 1984.

Selon M. Plante, c'est l'EDF qui a demandé à participer à l'étude, ses 110.000 employés, ajouté aux 20.000 d'Hydro-Québec et aux 30.000 d'Hydro-Ontario, constituant une bonne base pour le travail à faire.

L'étude entre dans le cadre d'un programme de recherche qu'Hydro-Québec envisage de faire sur les dangers pour la santé des travailleurs et du public en général résultant de leur exposition aux radiations émises par les lignes porteuses de courant électrique ainsi que sur les appareils électroménagers, a souligné M. Walsh.

M. Plante a souligné qu'Hydro-Québec pensait faire la même chose.

Aiors qu'aux Etats-Unis et en Europe les recherches sur cette question se poursuivent depuis des années, les autorités canadiennes semblent y accorder peu d'importance, a fait remarquer de son côté un spécialiste des radiations électromagnétiques au service de Santé et Bien-être Canada, le Dr Maria Stuchly.



(Laserphoto PC)

Une autre collision mortelle sur les rails

Deux employés de CP Rail ont perdu la vie, tôt vendredi matin, quand un convoi de 60 wagons transportant surtout des céréales a heurté un autre train constitué d'une demi-douzaine de plates-formes, dans un secteur industriel aux confins de Regina. Les deux victimes se trouvaient à bord du convoi parti de Saskatoon qui a pris une voie sur laquelle le train de plates-formes reculaient, près des usines d'Ipsco, a précisé un porte-parole de CP Rail à Winnipeg, M. George Smellie.

21,698 employés de moins sur la liste de paie fédérale

OTTAWA (PC) — Le gouvernement conservateur a coupé 21.698 employés de la liste de paie fédérale au cours de l'année se terminant le 30 juin 1987 — principalement en vendant des sociétés de la couronne au secteur privé.

Statistique Canada a annoncé cette semaine que le gouvernement comptait 584.206 employés à son service dans les ministères et dans les sociétés de la couronne à la fin de la période de 12 mois comparativement à 606.174 un an auparavant.

La baisse de 3,6 pour cent comprend 14.126 employés de diverses entreprises gouvernementales et 7.842 fonctionnaires oeuvrant dans les ministères.

Il y avait 384.856 employés dans les ministères à la fin de la période comparativement à 392.698 l'année précédente. Au sein des entreprises fédérales, le total des effectifs est passé de 213.476 à 199.350.

La coupe du personnel des sociétés d'Etat est due principalement à la vente de Canadair, Transport Route Canada, Pêcheries Cartier, Fishery Products International et Téléglobe Canada à des acheteurs privés.

Une des coupes les plus importantes de personnel s'est produite à Statistique Canada où les effectifs ont chuté de 50 pour cent à la suite du licenciement des intérimaires ayant effectué le recensement de 1986.

Parmi les autres secteurs durement touchés par les coupes figurent le ministère de l'Expansion industrielle régionale, 3,3 pour cent; Affaires des anciens combattants, 2,5 pour cent; Santé et Bien-être, 0,7 pour cent; et Emploi et Immigration, 0,6 pour cent.

Pourtant, certains ont survécu à la tendance.

Les effectifs ont crû de 8,7 pour cent au Conseil du Trésor; de 7,9 pour cent à la Justice; de 5,9 pour cent aux Finances; et de 5,4 pour cent aux Communes.

L'Alliance de la fonction publique du Canada, qui représente 176.000 fonctionnaires, a déclaré que la vente des sociétés de la couronne constitue un bien mauvais moyen de couper le nombre d'employés de l'Etat.

1,71 milliard \$ dans les paris sur les courses

OTTAWA (PC) — Un montant record de \$1.71 milliard a été parié dans les 111 hippodromes canadiens en 1987, ce qui représente une augmentation de 4,6 pour cent par rapport à l'année précédente.

C'est ce qui ressort des chiffres publiés hier par Agriculture Canada, qui a le mandat de réglementer et de surveiller le pari mutuel sur les courses de chevaux.

Les Canadiens ont par ailleurs misé \$7.7 millions dans 17 hippodromes sur des courses disputées à l'étranger, comme le derby du Kentucky et la Breder's Cup pour les pur-sang et la Breder's Cup pour les courses attelées. Il s'agit là d'une augmentation de 22,8 pour cent.

Il y a eu une croissance du volume des paris dans toutes les provinces canadiennes, en 1987, sauf au Québec, en Alberta et en Nouvelle-Ecosse.

Au Québec, les mises ont totalisé \$258.4 millions, une diminution de 2,4 pour cent sur l'année précédente.

Correction

Cahier "VENTE FOYE RAMA EATON", encarté dans la Tribune, le mercredi 13 janvier 1988.

Page 9

H.J. Canapé et fauteuil: les commandes seront prises jusqu'à épuisement de la marchandise.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient.

EATON

32537

TOUTE NOTRE MARCHANDISE '87 DOIT DISPARAÎTRE!

LE GRAND DÉBARRAS

DERNIÈRE CHANCE

ÉPARGNEZ SUR

- TÉLÉCOULEURS
- VIDÉOS
- SYSTÈMES AUDIO
- RADIOS
- MICRO-ONDES
- TÉLÉPHONES
- RÉPONSEURS
- TÉLÉPHONIQUE

Aidez-nous à liquider notre surplus de Noël!

PROFITEZ DE SPÉCIAUX INCROYABLES

PREMIER ARRIVÉ PREMIER SERVI!

JUSQU'AU 2 JANVIER

TOUS NOS DÉMONSTRATEURS à des bas prix jamais vus!

Et beaucoup d'autres spéciaux en MAGASIN!

2222, rue KING OUEST
566-0261

CARREFOUR DE L'ESTRIE
3050 PORTLAND
2 MAGASINS
567-8485 564-1676

ATLANTIQUE IMAGE ET SON
VIVONS L'ÉLECTRONIQUE ENSEMBLE

Ministère du Tourisme
Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec

UN ATOUT MAJEUR

DIPLOME EN FORMATION PROFESSIONNELLE A L'INSTITUT DE TOURISME ET D'HOTELLERIE DU QUEBEC

Inscription avant le 1er mars 1988 — Scolarité gratuite*

| Diplôme d'études collégiales en | Conditions spécifiques ci-dessous |
|---|-----------------------------------|
| Tourisme | 1 et 2 |
| Techniques de gestion hôtelière | 1 et 2 |
| Techniques de gestion des services alimentaires | 1, 2 et 3 |

| Diplôme d'études professionnelles en | Conditions spécifiques ci-dessous |
|--------------------------------------|-----------------------------------|
| Cuisine professionnelle | 1 ou 7 |
| Pâtisserie-boulangerie | 1 ou 7 |
| Service de restaurant | 1 ou 7 |

L'Institut sanctionne également les programmes de spécialisation suivants:

| | |
|---|-------------|
| Cuisine évolutive pour hôtels et restaurants | 1 et 4 ou 6 |
| Pâtisserie-boulangerie de restauration | 1 et 4 ou 6 |
| Techniques spécialisées en confiserie, chocolaterie, glacière | 1 et 5 |

Conditions d'admission générales

- Resider au Canada
- S'inscrire entre le 1er décembre et le 1er mars
- Être recommandé par le Comité de sélection
- Avoir une connaissance suffisante de la langue française

Conditions d'admission spécifiques

1. Être titulaire du diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
2. Incluant le cours de mathématiques 534 ou l'équivalent
3. Incluant le cours de chimie 444 ou 464 ou l'équivalent
4. Avec la mention cuisine professionnelle 1 ou avant 1979 la mention cuisine professionnelle 2
5. Avec la mention pâtisserie
6. Avoir réussi tous les cours de cuisine des programmes de techniques de gestion hôtelière ou de gestion des services alimentaires
7. Être âgé d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire ou il débute sa formation professionnelle et avoir obtenu les crédits de la 4e année du secondaire en langue française ou anglaise, en langue seconde, en mathématique, en enseignement moral ou religieux

Renseignements et demande d'admission

Bureau du registraire
Service des admissions
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
401, rue de Rigaud
Montreal H2L 4P3
Tel: (514) 282-5113 Sans frais: 1-800-361-5111

Vous pouvez aussi vous adresser au responsable de l'information scolaire de votre institution ou de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec au no: (514) 282-5110

*Sauf pour les candidats étrangers

Québec

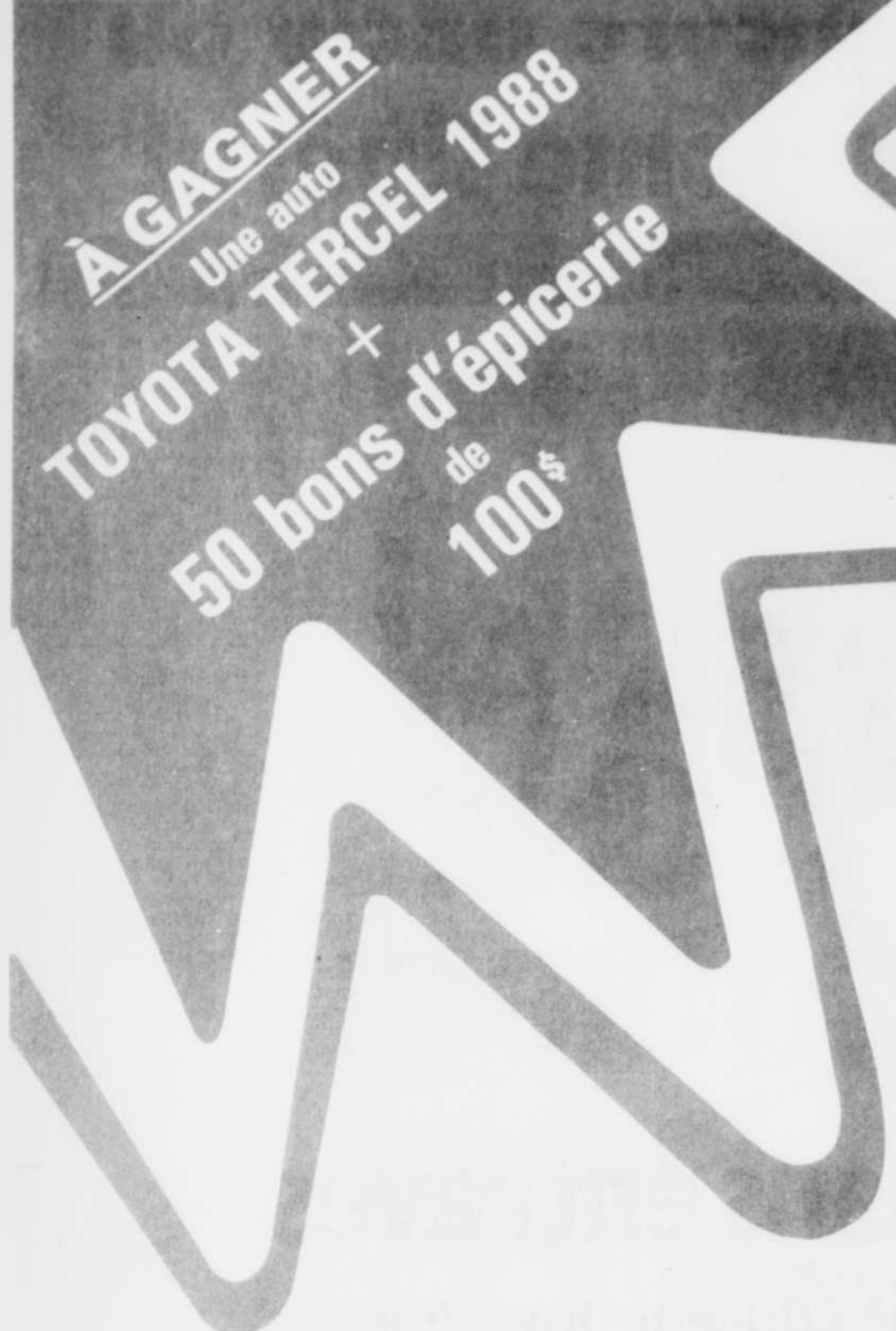
**GRANDE
RUMEUR**

**MARIO TREMBLAY
S'ASSOCIE À UNE
NOUVELLE ÉQUIPE!**

*Quelle
équipe???*



GRANDE PRIMEUR
le 21 janvier dans
ce journal



À GAGNER
Une auto
TOYOTA TERCEL 1988
+
50 bons d'épicerie
de
100\$

"Les Familles Chanceuses"

de **la tribune**

avec la
collaboration
de

Picken service
TOYOTA (1987) inc.



Le concours se terminera le 24 mars 1988

**Picken service 1^{er} concessionnaire
TOYOTA EN ESTRIE**



Après 17 ans d'exploitation, M. Picken cède son commerce à de nouveaux propriétaires. Apparaissent sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Yvon Gélinas, nouveau propriétaire, M. George Picken, ex-proprétaire, Mme Marguerite Picken, comptable, toujours présents chez Picken Service et M. Emile Bergeron, nouveau propriétaire ainsi que M. Jean-Claude Désilets, chef de service des ventes de Toyota pour le Québec.

**une invitation toute spéciale
à venir rencontrer la nouvelle équipe et voir la
gamme complète des produits TOYOTA chez**

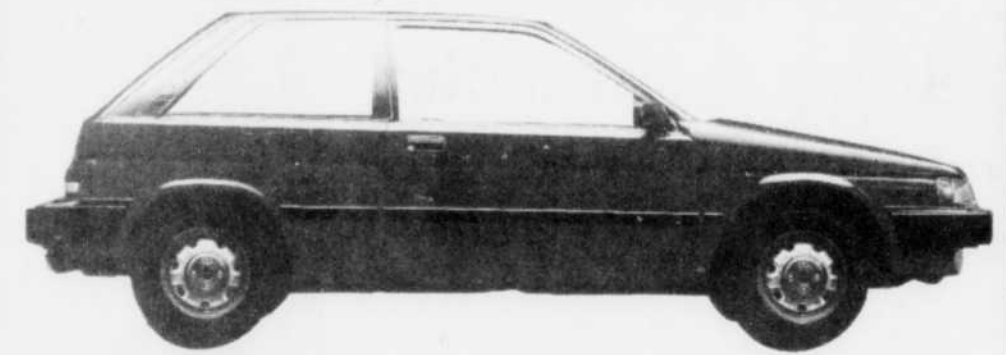
Picken service
TOYOTA (1987) inc.

153, Rte 116, Richmond (819) 826-2309

Picken service
TOYOTA (1987) inc.

de Richmond

**remettra au
gagnant du concours,
une
TOYOTA TERCEL 88**



d'une valeur de

9769⁶⁷\$ (taxe incluse)

RÈGLEMENT:

- 1 - Peuvent participer à ce grand concours les personnes dont le nom de famille apparaît dans l'annonce "LES FAMILLES CHANCEUSES".
- 2 - Cette annonce sera publiée 50 fois et comportera deux noms de famille, à chaque fois. La première annonce sera publiée dans La Tribune le 11 janvier 1988.
- 3 - Du lundi au vendredi, à chaque jour, parmi les participants ayant rempli correctement le coupon, l'on procédera à UN tirage d'un BON D'ÉPICERIE de 100\$ chez le marchand de votre choix. PREMIER TIRAGE le 13 janvier 1988.
- 4 - Le 24 mars 1988 aura lieu le tirage de l'AUTO TOYOTA TERCEL 1988 d'une valeur de 9,769.67\$ incluant transport, préparation et taxe de vente.*
- 5 - Tous les tirages se feront à La Tribune et les noms des gagnants seront publiés dans le journal. Les gagnants seront avisés, par lettre, de la façon dont ils entreront en possession de leur prix.
- 6 - La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- 7 - Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire, peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- 8 - Les employés réguliers de La Tribune, de Picken Service (1987) Inc. et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

* POUR L'AUTO, LE GAGNANT DOIT ÊTRE ABONNÉ À LA TRIBUNE À LA DATE DU TIRAGE.

Le coupon de participation sera publié du lundi au vendredi